

GESVES

info



Marché de Noël - page 8



Fête du personnel - page 4



LA PAROLE EST À VOUS !

Faulx- Les Tombes	Mardi 20 février	19h30	Maison de l'Entité à Faulx-Les Tombes
Gesves	Mercredi 28 février	19h30	Salle Communale de Gesves
Haltinne	Mardi 6 mars	19h30	Salle Communale de Haut-Bois
Mozet	Mardi 13 mars	19h30	Centre Récréatif de Mozet
Sorée	Mardi 20 mars	19h30	Centre Récréatif de Sorée

PCDR Rencontres citoyennes – page 21



08 ENSEIGNEMENT, PETITE ENFANCE, JEUNESSE
 14 ETAT CIVIL, FESTIVITÉS
 20 SPORT, TOURISME, CULTURE

Bulletin communal n°109
 Février 2018

Ta Vie*

* Fournie telle quelle, sans garantie. Non transférable à une tierce personne.
Disponible pour une durée limitée. Taux de bonheur plus élevé si présence de certains facteurs tels que : liberté, respect, égalité, solidarité, justice, joie, partage, paix. Taux de richesse plus élevé si présence de certains facteurs tels que : curiosité, écoute, doute, amitié, sourire. A croquer pleinement et immédiatement en participant à la Fête Laïque de la Jeunesse 2018 ouverte à toutes et tous les élèves de 6^e primaire.

29 avril 2018 à 10:30 - Maison de l'Entité à Faulx-Les Tombes

Ta vie t'appartient, **fêtons** cela **ensemble!**

Inscriptions et informations: 081 73 01 31 - www.fetelaiquedelajeunesse.be



Libres, ensemble

CAL Namur

0479 62 61 95

- Travaux de maçonnerie
- Transformation de bâtiment
- Annexe
- Terrassement
- Egouttage
- Aménagement extérieur

Excellence Construc

Entreprise de construction & de rénovation



Vanden Herreweghe Christophe - rue Bois l'Evêque 24 - 5100 Andoy
Gsm : 0475 / 86 01 53

spri CABINET INFIRMIER VINCENT NAISSE
081/30 36 16 - 0476/78 94 53
vincent.naisse@skynet.be

Une équipe d'infirmiers et infirmières à domicile pour tous types de soins :



Toilettes - Pansements - Injections - Soins palliatifs...

Localités : Jambes, Naninne, Dave, Sart-Bernard, Erpent, Faulx-les-Tombes, Gesves, Haitinne, Andenne et environs

Agréé toutes mutuelles.
Pas de suppléments à votre charge.
A votre service, à votre écoute 7j/7



**FUNÉRAILLES
Thierry CALS**

www.pf-thierrycals.be
info@pf-thierrycals.be
085 / 61 14 39



FUNÉRARIIUM DE GESVES
Rue Baty Pire 11 A - 5340 Gesves

FUNÉRARIIUM & BUREAU
Chaussée de Ciney 350 - 5300 COUTISSE/ANDENNE

SOMMAIRE

Gesves Info 109

José PAULET

Editorial.....	3
Fête du personnel	4
FCR MEDIA – Info pages or	6
Savoir dire merci	6
Sapin pourrain	7
Métier de fossoyeur	7
Vol dans les habitations	7

Eddy Bodart

Viva For Life.....	8
CCE au Marché de Noël	8
Plaine de vacance - Inscriptions	8
Ecole de la Croisette - Fête des grands-parents	9
Plaine de vacance – Recrutement animateurs	9
Plaine de vacance - Formation animateurs.....	9

Annick SANZOT

JCPMF	10
Expo Kathleen BURNAY	10

Simon LACROIX

Maisons de Jeunes.....	11
Economie	12

Carine DECHAMPS

Etat civil	14
Mondossier.....	14
Trophée Communal du Mérite appel à candidature	14
PMC – Renforcement du tri	15
Grand nettoyage.....	15
Bio box.....	15
Zéro déchet.....	16
Compagnons du Samson	16
Trilles et clapotis.....	17-18
Economie d'énergie	19
Le marché de Noël.....	20

André BERNARD

Permanences juridiques.....	20
PPCDR – Rencontres citoyennes	21
Allocation chauffage	22
PCS.....	23
Été solidaire	24
Cours informatique	24
Concours « banc public »	24
Ville VADA	25
Excursion mai	25
Noël au FSA	25

Secrétariat général

Renseignements administratifs	26
--	----

AGENDA

Balades dominicales.....	27
Permanence pension	27
Voyage Alsace Union Royale Culturelle	27
Dîner africain	27
Elections communales.....	28
Leredat	29
Concours couyon Union Royale Culturelle.....	30
Un cœur pour la vie	30
Excursions 3ème âge	30
Brocante Télévie	30
Brin Alice	30



Bourgmestre

José PAULET

GESVES
info

Edito

Chères gesvoises,
chers gesvois,

« Gesves, la lumineuse »

Cette année, avec l'aide d'un subside de 5000 € de l'AIEG, j'ai souhaité illuminer le centre commercial de Gesves et dans une moindre mesure celui de Faulx-Les Tombes et ce du 15 décembre 2017 au 29 janvier 2018.

Que les commerçants non « illuminés » prennent patience. J'ai prévu plusieurs points d'illumination échelonnés sur 2018-2019. Ainsi, en ira-t-il de Goyet, ses grottes, son restaurant et notre Foyer Saint-Antoine. Au centre de Gesves, ce sera l'Eglise et ses restaurants voire les écoles sur la chaussée de Gramptinne.

Les sections d'Haltnne et de Sorée ne seront pas oubliées de même que Mozet centre et Haut-Bois. Nous ferons le maximum selon nos moyens (subsides).

« Gesves, la toujours plus propre »

Voici peu, notre commune a été proclamée lauréate de « Commune zéro déchet ». Et pour que notre commune soit encore plus propre, plus belle, la collecte des PMC sera étendue. De fait, FOST PLUS a annoncé fin décembre que la collecte des PMC serait élargie à partir du 1er janvier 2019 !

Concrètement, les citoyens pourront déposer tous les emballages en plastique avec les PMC. Ce nouveau scénario combinera un recyclage maximum avec une simplicité et un confort optimaux pour le citoyen.

Dans ce nouveau scénario précisément, FOST PLUS collectera chaque année jusqu'à 8 kilos de déchets d'emballages supplémentaires par habitant. Ce nouveau concept garantira une participation maximum de la population. Le pourcentage de recyclage pour les emballages en plastique peut augmenter jusqu'à 64 %, un pourcentage largement supérieur aux objectifs européens.

L'introduction de cette collecte élargie débutera donc le 1er janvier 2019 et début 2021, chaque habitant devrait pouvoir trier selon le nouveau dispositif. Avec une approche en plusieurs étapes, toutes les parties auront le temps de procéder aux adaptations nécessaires.

Le 15 décembre dernier, FOST PLUS a donc introduit un plan de mise en œuvre étendu pour la collecte élargie des PMC. Nous serons tenus au courant des nouvelles avancées dans le dossier et vous informerons des détails pratiques de l'introduction dans les mois à venir.

« Gesves, Energiquement, Environnementalement ou encore Ecologiquement MIEUX »,
je m'y engage.

José Paulet
Votre Bourgmestre à votre service

Fête du personnel 2018

C'est la date du vendredi 12 janvier 2018 que les autorités communales avaient choisie pour présenter leurs vœux à l'ensemble du personnel communal et le remercier pour tout le travail accompli.

Extraits du discours du Bourgmestre José PAULET à cette occasion :

« A la fin d'une législature, un mandataire public qui plus est Bourgmestre a plusieurs possibilités pour présenter ses vœux à son personnel :

- *Soit il livre un testament,*
- *Soit il dresse un bilan*
- *Soit il présente un nouveau programme.*

Et bien, en ce qui me concerne, je choisirai résolument un nouveau programme assorti de vœux sincères et réalistes et non pieux.

Mais aujourd'hui je m'en tiendrai majoritairement à d'autres vœux, à ceux du bonheur, aux vrais vœux de bonne et heureuse année.

Je le vœux (veux) !

En tant que Bourgmestre, comme tout chef d'entreprise, et j'aime à le répéter, le mandat apporte son lot de petits et de grands bonheurs.

Je n'échappe pas hélas à certaines déceptions, voire certaines peines partagées avec mes concitoyens et là je pense à André (BERNARD) notre Président du CPAS et à bien d'autres qui traversent ce que l'on appelle les orages de la vie !

Mais aujourd'hui, c'est un réel plaisir de vous accueillir et de vous adresser ces quelques mots qui, d'abord et avant tout, me permettront de vous formuler mes vœux les plus chers ainsi que ceux de l'ensemble du Collège et du Conseil Communal car c'est aujourd'hui la fête du personnel, votre fête »....

...« Avant de poursuivre, merci d'abord à vous tous d'avoir répondu à notre invitation. Vous êtes près de 150 à être présents ce soir.

Et cette année, pour chauffer un peu la salle, je commencerai mon intervention par une « gentille » boutade à l'égard de nos chers conseillers de l'opposition. En effet, du fait que vous n'avez pas voté le budget 2018, que vous l'avez qualifié d'ingérable, que dis-je d'indigeste, j'envisage avec le Collège de vous facturer le repas de ce soir ! (rires)

Ceci dit, en fin de discours je vous ferai part non pas d'une boutade mais plutôt d'une tornade qui va s'abattre sur votre irresponsabilité ! » (Message à l'opposition).....

...« Comme chaque année, notre population ne cesse d'augmenter pour se fixer à 7.228 habitants, contre 7.215 en 2017.

Ce chiffre, comme déjà annoncé aura comme conséquence le passage de 17 à 19 Conseillers communaux à l'issue des élections communales du 14 octobre prochain.

Si l'on répète à juste titre que 2018 sera l'année des élections communales, pour nous, majorité, ce sera surtout l'année de clôture de notre programme électoral que nous ne manquerons pas, bien entendu, de poursuivre en 2019 ! (rires)

En 2018, sans pour autant les inaugurer tous, plusieurs chantiers se termineront ou débiteront.

Ainsi en va-t-il des appartements de la rue des Moulins, du début des travaux au Presbytère d'Haltinne, de l'avancement du projet de lotissement SIERPONT, de la dernière phase du PCDR (Plan Communal de Développement Rural) à la Pichelotte et, nous l'espérons de tout cœur de l'inauguration de la crèche de Sorée pour laquelle nous insufflerons une nouvelle et dernière dynamique après la faillite de l'entreprise désignée par la voie d'un marché public. Pour ce qui est du PCDR nommé ci-avant, nous en entamerons la mise en route d'un « PCDR 2 », initié par la population.

A ce pain sur la planche, nous ajouterons l'installation d'éoliennes à Space (3 sur Gesves) sans oublier le projet sportif de Brionsart qui, comme tous les dossiers en l'espèce, avance doucement mais sûrement.

L'an Dernier, je vous annonçais un Bancontact et un restaurant italien, d'autres réussites de votre serviteur.

En 2018, deux défis retiendront mon énergie en particulier. Je fais là allusion à l'implantation d'une station-service au cœur de Gesves et à l'amélioration de la connexion internet qui lèse plusieurs quartiers de notre commune.



Nous serons présents au salon DECOJARDIN à Ciney
les we du 16-18/02 et 23-25/02/18



BONS DE RÉDUCTION SUR WWW.CINEYEXPO.BE

[f /salondecojardin](https://www.facebook.com/salondecojardin)

Conditions
sur les modèles
d'expo.



Ateliers
BOTTON
www.botton.be



Chaussée de Marche, 5 - 5330 ASSESSE
T. 083 65 50 99 - info@botton.be

Jacques LEONET-PAIRON
PEINTRE • TAPISSIER
DÉCORATION INTÉRIEURE & EXTÉRIEURE

La Fagne 34 - 5330 ASSESSE
0497/57 39 38
TÉL./Fax 083/65 52 15

Aménagement extérieur
Gros oeuvre
Assainissement
Couverture
Isolation - Cloison
Outillage
Quincaillerie

TOUT FAIRE
LIZIN s.a.
matériaux
de construction

E-mail : lizin@toutfaire.com
Rue de la Fagne 32 • 5330 ASSESSE
Tél 083 65 50 94 • Fax 083 65 64 04

MARC TREMBLEZ
SPRL

Installation - Entretien - Dépannage toutes marques

- Chauffage central
- Plomberie
- Chaudière Buderus
- Agréation panneaux solaires

Rue Petite 25 - 5340 GESVES
Tél. 083 67 74 67 . GSM 0474 60 84 83
marc_tremblez@hotmail.com

Pension canine
du Fond des Camps

Beaucerons du Fond des Camps

WWW.AU-FOND-DES-CAMPS.COM/EXPO
+32 81 57 08 77
5340 GESVES - BELGIUM

Pension toutes races
et élevage de Beaucerons

Evelyne de Lovinfosse
Drève des Arches, 19 - 5340 HAUT-BOIS (Gesves)
evelyne.de.lovinfosse@skynet.be
Visites sur rendez-vous
www.au-fond-des-camps.com

Ingrid
SACRE

- Massothérapeute
- Réflexologie plantaire
- Reiki
- Bilan en fleurs de Bach

NOUVEAU: massage art reum
pour améliorer la souplesse
des articulations

Rue Brionsart 139 - 5350 OHEY
www.massothepeute-sacre.be
0475/348.293

Un dernier dossier retiendra notre attention dans la mesure où il va traverser notre commune de part en part, j'ai cité le VICIGAL qui est « sur les rails », où Gesves occupe la position centrale.

2018, ce sera aussi deux grands anniversaires. Dans un premier temps nous fêterons les 60 ans de la construction de l'Administration communale, sous l'égide, à l'époque, de l'avant-dernier Bourgmestre libéral en la personne de Monsieur René BOUCHAT.

Et, également en 2018, nous commémorerons bien sûr les 50 ans de l'ouverture de l'Ecole d'Equitation sans compter bien entendu la commémoration des 100 ans de la fin de la guerre 14-18. », le 11 novembre prochain ».....

....« Merci aux Agents communaux pour tout ce qui s'organise à Gesves grâce à eux, et je ne citerai que le Marché de Noël, tant les événements ne manquent pas à Gesves.

Nous avons précisé, grâce à de meilleures finances, et comme nous l'avions promis, accordé des chèques repas aux agents communaux et CPAS et nous augmenterons la prime de fin d'année lors de la prochaine modification budgétaire ».....

Sans confondre taxe et redevance, vous devez savoir que seules quatre taxes touchent directement et inévitablement les gesvois. (IPP – PI – Collecte des déchets par le BEP et la taxe automobile).

.... « Non, nous n'avons augmenté aucune taxe, ni en 2017 ni en 2018, mais au contraire nous en avons supprimé pas moins de trois (débits de boisson, salubrité publique et transports funéraires).

Nous sommes donc sans doute une des meilleures communes belges en matière fiscale »...

....« Comme annoncé, je clôturerai mon intervention par une tornade à l'égard de l'opposition qui coûte tellement chère à l'honneur et aux finances communales. Je leur annonce ainsi qu'à l'ensemble des membres de l'ancien Collège et je remercie Daniel CARPENTIER et Paul FONTINOY pour leur présence parmi nous ce soir, je vous annonce donc la défaite totale de l'opposition quant à leur plainte déposée sur une soi-disante pollution à l'intersection du Tienne Saint Martin et de la rue Pré d'Amite, issue de l'aménagement de la Place communale de Faulx-Les Tombes. La majorité, Bourgmestre en tête, a engrangé une première victoire totale en 2018 via le jugement rendu ce lundi 8 janvier, jugement qui disculpe totalement les membres de l'ancien Collège.

Dans la foulée, je voudrais vous mettre en garde contre certains propos mensongers publiés sur les réseaux sociaux. Le Président Macron, en personne, veut légiférer pour lutter contre les « fake news » (fausses nouvelles) en période électorale. Il a très certainement raison.

Par contre une nouvelle tout à fait exacte diffusée par RTL et la RTBF lundi est une super promotion pour notre commune et son enseignement. la construction et l'occupation d'une yourte par les élèves de 4-5-6èmes primaires de l'école de l'Envol.

Je voudrais mettre en exergue l'image positive et dynamique que nos écoles véhiculent. Je n'en veux pour preuve que la surpopulation scolaire qui nous a conduits vers l'achat d'un bâtiment, ancienne école des filles, à Haltinne, rue Léon Pirsoul.

Je vous souhaite à vous et votre famille une Bonne et Heureuse Année 2018 ».

FCR Media – Info pages or

Chers concitoyens,

En tant que fervent défenseur de l'écocitoyenneté, notre commune s'associe à FCR Media, l'éditeur des Pages d'Or et Pages Blanches, pour lancer une campagne collective d'abandon des bottins.

Si vous n'utilisez plus l'annuaire papier, nous vous encourageons vivement à vous désinscrire via le formulaire que vous trouverez sous le lien <http://www.pagesdor.be/businesscenter/desinscrite-guides>.

Les personnes qui se désinscrivent avant le 01/09/2018 ne recevront plus d'exemplaire de l'annuaire lors de la prochaine distribution. Les désinscriptions postérieures à cette date ne s'appliqueront qu'à la distribution de l'année suivante.

Dans un souci écologique, il est tout aussi simple, sinon plus, de rechercher des entreprises et des adresses sur les sites www.paResdor.be et www.paResbianches.be ou via l'application éponyme pagesdor.be.

Un grand merci pour votre collaboration écologique !

Votre bourgmestre et les membres du Collège communal



Savoir dire merci

En ce dimanche 31 décembre 2017, la tempête a fait rage et nos agents communaux Bernard et Jean-Marie ont fait chauffer les tronçonneuses sur la chaussée de Gramptinne et la route de Jausse.

Quel ne fut pas leur bonheur de voir des automobilistes s'arrêter pour les aider et ainsi pouvoir poursuivre leur chemin plus rapidement.

Qu'ils en soient chaleureusement remerciés.



Noël à Gesves

Pour Noël, le comité du quartier du Pourrain a offert à la commune de Gesves ce magnifique sapin Nordmann de 9 mètres pour décorer la place communale.

Que ce comité dynamique du Pourrain soit vivement remercié et félicité pour ce beau cadeau par l'ensemble du Conseil Communal.



Fossoyeurs, un vrai métier aux compétences spécifiques



Depuis des années, certains agents communaux s'occupent des travaux de fossoyage, veillent à l'entretien des cimetières mais aussi à l'encadrement des familles des défunts en suivant les règles de sécurité et ce, dans la connaissance de la législation en vigueur.

En l'occurrence, Messieurs Baudouin CARPENTIER et Jean-Luc MOMMART ont appris ce métier sur le tas depuis leur entrée à la Commune de Gesves.

Ce métier de fossoyeur est désormais reconnu par le Consortium de Validation des Compétences qui organise les examens d'accès à cette fonction.

En décembre 2017, Jean-Luc et Baudouin ont présenté leur examen pratique et théorique et ont brillamment réussi cette épreuve !

Le Collège communal, Monsieur le Bourgmestre et Monsieur le Directeur général tiennent à féliciter les lauréats pour cette réussite et à les remercier pour leur travail accompli.

Vol dans les habitations – Prévention



Madame, Monsieur,

En 2017, plus de 250 vols dans habitations ont été constatés par les services de la Zone de Police des Arches (Andenne, Assesse, Fernelmont, Gesves et Ohey).

Les victimes d'un cambriolage se souviennent longtemps de ses conséquences dramatiques.

Le cambriolage est une réelle préoccupation pour notre Zone de Police ; nous savons que la meilleure

façon de réduire les risques de ce type de criminalité est la prévention. C'est pourquoi nous proposons à celles et ceux qui le souhaitent, une visite de techno-prévention de leur habitation.

Un inspecteur de Police, formé en qualité de Conseiller Prévention-Vol procède avec vous, sur place, à la visite de votre habitation afin d'en identifier les éventuels points faibles. Il propose ensuite des solutions efficaces souvent peu onéreuses ; ce service est gratuit.

Par des mesures organisationnelles, vous constituerez la première étape de sécurisation de votre logement. Les mesures architecturales/mécaniques prises rendront la tâche des cambrioleurs plus compliquée. La sécurisation électronique (alarme) sera une mesure complémentaire aux initiatives organisationnelles et architecturales.

La Police ne vend aucun matériel, seuls des conseils sont prodigués. Libre à vous de les suivre...

Si dans un avenir proche, vous envisagez de faire construire ou de rénover une habitation, n'hésitez pas également à demander conseil !

C'est en adoptant quelques simples mesures de sécurisation de votre habitation que vous diminuerez le risque d'une intrusion dans votre domicile.

Les conseils d'un spécialiste Prévention-Vol est la meilleure solution. Nous pourrions ensemble examiner votre bâtiment et trouver les solutions les plus adaptées à votre situation.

Si vous souhaitez obtenir des conseils, de la documentation ou une visite, il vous suffit de prendre rendez-vous au 081/83.34.01 ou 0474/96.88.31.

N'attendez pas d'être victime avant de nous appeler... Mieux vaut prévenir ensemble !





Eddy BODART

1^{er} Echevin

GESVES
info

Action de solidarité à l'école de la Croisette de Sorée

Sensibilisés par leurs enseignants, les soixante-quatre élèves de l'école fondamentale de la Croisette, située à Sorée, ont vécu une belle aventure humaine et citoyenne. Par le biais de différentes activités, ils furent amenés à prendre conscience qu'un enfant sur quatre vivait sous le seuil de pauvreté en Wallonie... Ceci dit, le tableau est encore plus sombre à Bruxelles où l'on recense 40% d'enfants touchés par cette véritable injustice. Devant ce constat édifiant, les petits Soréens ont décidé de se mobiliser et de passer à l'action afin de récolter le plus d'argent possible pour aider les 80 000 enfants, âgés de 0 à 6 ans, vivant chez nous sous le seuil de pauvreté !



C'est ainsi que les enfants de la section maternelle, parfaitement encadrés par Mesdames Dominique et Delphine, ont préparé des pâtisseries et des cartes de vœux qu'ils ont vendues lors de la sortie de l'école. Quant aux élèves de la section primaire, placés sous la houlette de Mesdames Nathalie et Valérie, et de Monsieur Vincent, ils ont également cuisiné de délicieuses crêpes vendues en un « coup de vent ». Un car-wash et une présence au Marché de Noël communal sont venus gonfler leur bénéfice qui s'élève finalement à 1.425 euros ! Grâce à cette activité, les enfants ont appris qu'ils avaient un magnifique pouvoir : celui d'agir contre les injustices... En matière de solidarité, ce sont souvent les plus petits qui sont les plus grands !

Marché de Noël solidaire avec le Conseil Communal des Enfants

Le Conseil Communal des enfants, c'est 11 jeunes de 9 à 12 ans qui s'interrogent, s'intéressent à la place laissée aux enfants au sein de leur commune, et à leur impact sur celle-ci.

Ils ont voulu entreprendre un projet au niveau de l'environnement. Ils ont rencontré un animateur du Contrat Rivière Haute-Meuse et compris ce que l'homme déversait, aux travers des eaux usées, dans nos océans. Un moyen facile d'agir sur cela : utiliser des produits d'entretien et savons écologiques et, en plus, fait maison.

Les enfants ont alors confectionné des sels de bains naturels, moyen de se faire plaisir tout en respectant la nature, et des pâtisseries, vendus au marché de Noël organisé par la commune les 16 et 17 décembre 2017 à Strud.

Ils ont récolté 200 euros qui seront utilisés pour l'achat de livres pour enfants. Ceux-ci seront offerts au CPAS de Gesves, où les assistantes sociales pourront en faire profiter les familles dans le besoin.

Les enfants ont d'ailleurs pu discuter avec Ludivine Chevalier, assistante sociale au CPAS, qui est venue de façon très dynamique leur expliquer son travail et le rôle d'un CPAS dans une commune.

Cette belle aventure aura permis aux enfants d'aborder un projet sous diverses facettes : ENVIRONNEMENT et SOLIDARITE !

Bravo à eux pour la qualité de leur investissement !



Inscription à la plaine de vacance 2018 – Infos aux familles

Plus de matinée d'inscription où se rendre impérativement un samedi matin...

Les inscriptions démarreront le 1er mars prochain

- via un formulaire en ligne disponible sur le site www.gesves.be ou www.coala.be
- en vous rendant physiquement à l'administration communale (Bureau de la Coordination ATL).

Une permanence y est prévue les mardi et vendredi jusque 16h.

Néanmoins, nous vous invitons à prendre contact avec la coordination ATL pour annoncer votre venue ou convenir d'un autre moment : 0476 968 428 ou plaine.gesves@coala.be

Ecole de la Croisette - Fête des grands-parents



La traditionnelle fête des grands-parents de l'école de la Croisette s'est déroulée le vendredi 24 novembre 2017 dans les bâtiments de cet établissement scolaire communal située à Sorée.

A cette occasion, les soixante-quatre élèves de l'école ont eu l'occasion d'inviter leurs mamys et papys. Ces derniers furent ainsi mis à l'honneur durant cet après-midi festif durant laquelle les petits-enfants ont proposé différents chants et saynètes, le tout suivi d'un goûter durant lequel la complicité intergénérationnelle fut de mise. Pour couronner l'événement, les enfants ont offert un cadeau aux heureux grands-parents.

La commune recrute des animateurs pour sa plaine de vacances

Dans le cadre de la plaine de vacances communale organisée du 2 au 27 juillet 2018, la commune de Gesves recrute des animateurs de 16 ans au moins pour constituer ses équipes. La plaine de vacances rassemble quelque 230 enfants de 2,5 à 15 ans par semaine, répartis en 7 groupes d'âge.

L'équipe d'animation encadre les activités dans le cadre d'un projet thématique nécessitant, notamment 3 journées de préparation collective et des réunions journalières après les activités avec le coordinateur de la plaine.

La dynamique conviviale entre animateurs est également organisée.

Le formulaire de candidature est disponible auprès de la Coordination ATL (à l'administration communale) et sur le site : www.gesves.be.



NOUVEAU : Il est également possible de poser sa candidature en ligne via le site www.gesves.be

Une priorité est donnée, dans l'ordre, aux :

- animateurs brevetés au sens du Décret (www.centres-de-vacances.be)
- animateurs en formation soutenue par la commune
- animateurs ayant déjà animé à Gesves avec évaluation positive
- animateurs expérimentés
- animateurs motivés

Nous vous offrons un contrat de moins de 25 jours « Moniteur » (≠ contrat étudiant, donc cumulable !) avec des indemnités hebdomadaires (5 jours) de :

- 225 € pour l'animateur qualifié
- 137,50 € pour l'animateur non qualifié
- 25 € supplémentaires à l'animateur responsable de groupe
- 12,50 € supplémentaires par année d'ancienneté à Gesves

La commune encourage financièrement la formation d'animateur

La commune de Gesves soutient l'engagement de ses animateurs dans un processus de formation d'animateur en centre de vacances menant au brevet agréé par la Communauté française en remboursant 100,00 €/an du coût de la formation.

Cette formation est source d'outils d'animation et d'acquisition de compétences... à utiliser au sein de la plaine de vacances communale de Gesves.

L'expérience à vivre au sein de cette formation et au cœur de la plaine de vacances avec les enfants permet de développer autonomie et travail en équipe, responsabilité et esprit d'initiative, citoyenneté et engagement personnel... autant de qualités bien utiles dans la (future) vie professionnelle.

Intéressé(e) ? Tu as 16 au moins ? Envoie ta lettre de motivation adressée à Monsieur Eddy Bodart, Echevin responsable de la Plaine de vacances.

Ce courrier doit être accompagné :

- d'une copie de la candidature comme animateur ou responsable de groupe à la plaine 2018
- d'une copie de l'inscription à une formation d'animateurs organisée par un organisme habilité précisant les coordonnées de l'organisme et les dates de formation.
- d'une copie de la facture éditée pour la participation à la cette formation

Informations complémentaires : Olivier Geerkens – Coordinateur de la Plaine – olivier@coala.be – 0476 968 430



Annick SANZOT

2^{ème} Echevine

GESVES
info

Nouvelle session du programme « JE COURS POUR MA FORME »

Nous avons le grand plaisir de vous annoncer qu'à partir du mois de mars, la commune de Gesves accueillera une nouvelle édition de l'action « Je Cours Pour Ma Forme », encadrée par nos animateurs d'élite : Véronique SERMON, Dominique TERWAGNE, Benoit RICHARD, Patrice PIGNOLET et Christian NOELMANS.

« Je Cours Pour Ma Forme » est un programme d'initiation qui s'adresse à toutes les personnes, peu ou pas sportives, qui désirent se (re)mettre à la course à pied. Hommes, femmes, jeunes, adultes ou seniors : tout le monde est le bienvenu ! Pas besoin d'être sportif car la formation débute au niveau zéro. Le programme s'articule autour de trois séances hebdomadaires dont l'une encadrée par nos animateurs, sur une durée totale de trois mois. Leur contenu est adapté à la forme de chaque participant. Pas de compétition en vue, les séances sont progressives et les objectifs du programme sont « santé et convivialité ».



Les niveaux développés (sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits) durant cette nouvelle session seront:

- **NOUVEAU** – le 0-1 km, niveau préparatoire qui s'adresse particulièrement aux personnes « fragilisées » par l'âge, par le surpoids, par une revalidation, etc.
- le 0-5 km, pour les débutants ou ceux qui n'ont pas enfilé leurs baskets depuis un moment.
- le 5-10 km, pour les participants des années précédentes qui aimeraient atteindre l'objectif de courir 10 km ou pour les personnes bénéficiant d'un certain bagage.
- **NOUVEAU** – le 10+ trail, programme destiné aux participants déjà capables de courir 10 km et qui souhaitent maîtriser les difficultés du terrain : côtes, bois, terrain glissant.

Coût ? 40 € pour les 12 séances (dont 5 € d'assurance annuelle)

La plupart des mutuelles interviennent dans le remboursement des frais d'abonnement sportif.

Quand? La reprise des entraînements est fixée au **mardi 13 mars 2018**, à 19h (lieu à définir)

Inscription OBLIGATOIRE auprès de M. Renaud ETIENNE : renaud.etienne@publilink.be – 083/670.214

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS LE VENDREDI 9 MARS. MERCI DE RESPECTER CE DÉLAI.

SÉANCE D'INFORMATION

Si vous souhaitez obtenir davantage de renseignements sur le programme « Je Cours Pour Ma Forme », nous vous invitons à venir rencontrer nos animateurs le mardi 27 février 2018 à 19h à la Maison communale, chaussée de Gramptinne, 112 à Gesves

Infos : www.jecourspourmaforme.be

Bibliothèque - Expo

Ça y est, le projet « Expositions » au sein de votre bibliothèque prend vie !

C'est avec **Kathleen Burnay** que nous avons inauguré ce nouvel espace. Depuis le **3 février** vous pouvez découvrir dans nos locaux ses peintures à l'**acrylique**. Quelle superbe occasion d'admirer des œuvres originales et variées en passant à la bibliothèque. Soyez nombreux à soutenir ce nouvel espace culturel qui vous envoûtera puisqu'en mars, Justin Mertens exposera ses **photos** de Géorgie du Sud et qu'en avril Anne Beaujeant offrira à vos regards ses **aquarelles**. Tous trois gesvois...

Bienvenue à tous, exposants, public fidèle ou nouveau venu à l'occasion de ces expositions.

Si vous souhaitez exposer, n'hésitez pas à contacter :

exposbibliogesves@proximus.be





Trois Maisons Des Jeunes dans la commune !

Dans le numéro de septembre-octobre du Gesves Info, nous vous annonçons notre volonté de créer une Maison Des Jeunes à Gesves, en plus de celle de Sorée.

Cette volonté émane d'un constat. Il existe un mal-être, un repli sur soi chez les jeunes, et beaucoup d'entre eux se sentent délaissés par les autorités politiques, quelles qu'elles soient. C'est d'ailleurs un élément qui est souvent revenu lors de rencontres avec des jeunes gesvois, pour la plupart âgés de moins de 26 ans. La conclusion de ces entrevues est qu'il existe un réel besoin et une demande particulière d'une Maison Des Jeunes.

En effet, ce besoin s'est exprimé en moins d'un mois. Après l'annonce de l'Echevin des Maisons Des Jeunes, Simon Lacroix, parue dans le Gesves Info, les rencontres se sont multipliées, à tel point que deux Maisons Des Jeunes sont en phase de développement : l'une à Gesves et l'autre à Mozet. Les différents conseils d'administration et assemblées générales se sont constitués.

Le 18 décembre a vu la constitution de l'assemblée générale et le vote des statuts de l'association « Maison des Jeunes de Gesves » par celle-ci. Elle a désigné Olivia Couvert comme présidente, Clarisse Herbinaux en tant que vice-présidente, Théophile Frère comme trésorier et Éléonore Mersch en tant que secrétaire. Du côté de Mozet, c'est en date du 21 décembre que l'assemblée générale constitutive a eu lieu. François Collin a été désigné président, Hugo Marcin vice-président, Quentin Mullier trésorier et Grégoire De Faily a pris la casquette de secrétaire. L'autorité communale demeure présente au sein des statuts. Effectivement, Simon Lacroix, Echevin des Maisons Des Jeunes, est présent au sein des deux conseils d'administration et prend le rôle de superviseur afin de piloter et coordonner les deux projets.

Par ailleurs, il est primordial de rappeler qu'une Maison Des Jeunes concourt à l'autonomisation du jeune, son émancipation, tout en le préparant à son passage à la vie d'adulte en le responsabilisant. De ce fait, elle peut proposer des activités variées comme : activités sportives, culturelles, de loisirs, communautaires, démocratiques, activités socioéducatives, préventives, etc. Ces activités seront imaginées et mises en place par les jeunes, avec une coordination de l'autorité communale. Bien que le public cible soit les jeunes de 14 à 26 ans, la volonté consiste à mettre en place une série d'activités qui s'inscrivent dans une perspective intergénérationnelle, qui permettent d'offrir des animations tant pour les plus jeunes que pour les personnes plus âgées.

L'ensemble du projet s'insère dans une optique de long terme en misant sur des collaborations entre les jeunes de Sorée, Gesves et Mozet et l'obtention de l'agrément auprès de la Communauté française dans le courant de l'année 2019. Ce dernier permettra d'obtenir des subsides qui pourraient permettre l'engagement d'un équivalent temps plein ou à mi-temps ; d'un animateur ; d'une équipe collégiale ; de faire face aux frais de fonctionnement ; d'obtenir une subvention en équipements et en aménagement.

En résumé, ce projet tente de placer le jeune gesvois au cœur du débat et de l'activité de notre commune en le responsabilisant et le guidant. En effet, comme l'énonce l'écrivain américain et défenseur des droits des afro-américains, Booker T. Washington (1856-1915), « l'une des meilleures façons d'aider quelqu'un est de lui donner une responsabilité et de lui faire savoir que vous lui faites confiance ».

N'hésitez pas à aller liker les pages suivantes sur facebook :

- Maison Des Jeunes de Gesves
- Jeunesse de Mozet

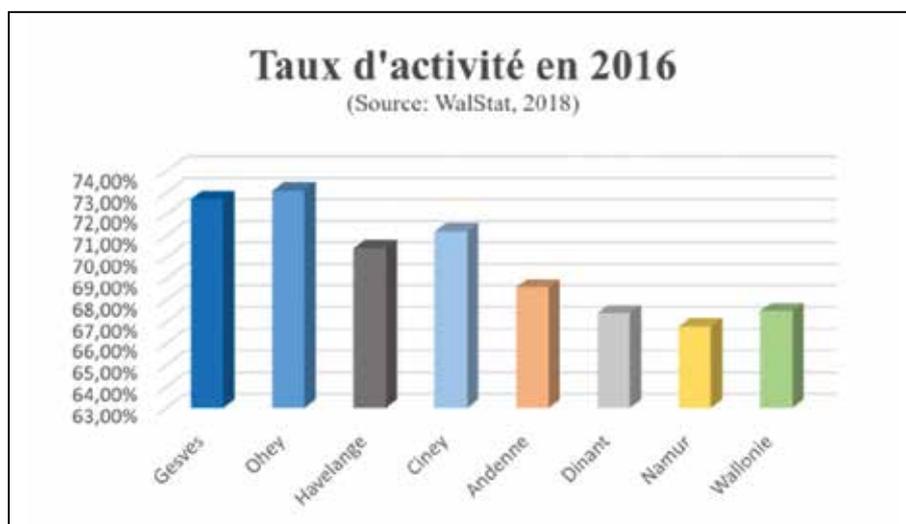


Quelle est la santé de notre activité économique ?

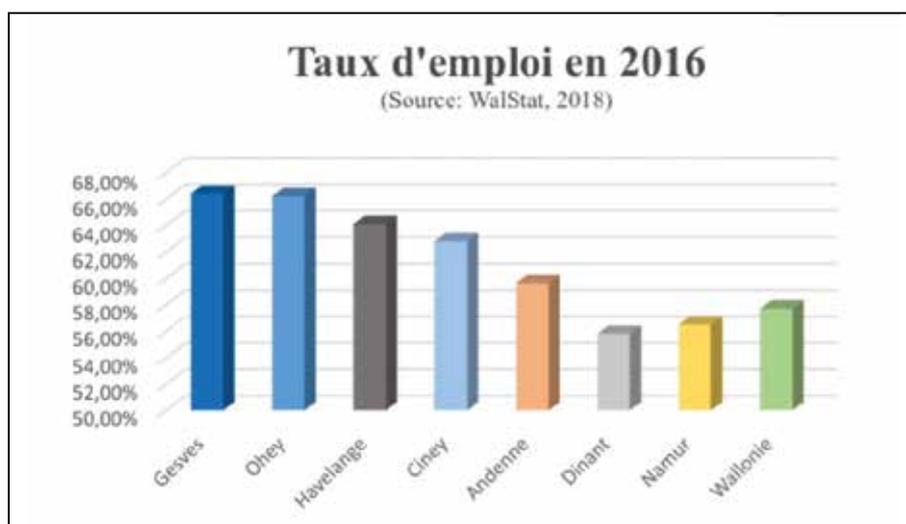
« Gesves est une commune où il fait bon vivre ». Cette phrase, prononcée à de nombreuses reprises par notre Bourgmestre, José Paulet, traduit un sentiment partagé au sein de la population. Gesves est une commune rurale, résidentielle et où les possibilités d'activités sont nombreuses. Cependant, qu'en est-il de son économie ?

De manière générale, il existe peu de chiffres qui traduisent la santé économique d'une entité communale. En effet, les données sont la plupart du temps disponibles de manière agrégées, nous fournissant surtout des informations sur base d'un territoire géographique plus vaste (Province, Région, État fédéral). Pourtant, il existe des données relativement récentes, issues de WalStat (le portail d'informations statistiques locales sur la Wallonie, alimenté par l'Iweps), sur des paramètres qui transcrivent la santé économique de notre commune. C'est ce que nous allons brièvement aborder dans cet article, dans une perspective comparative et évolutive.

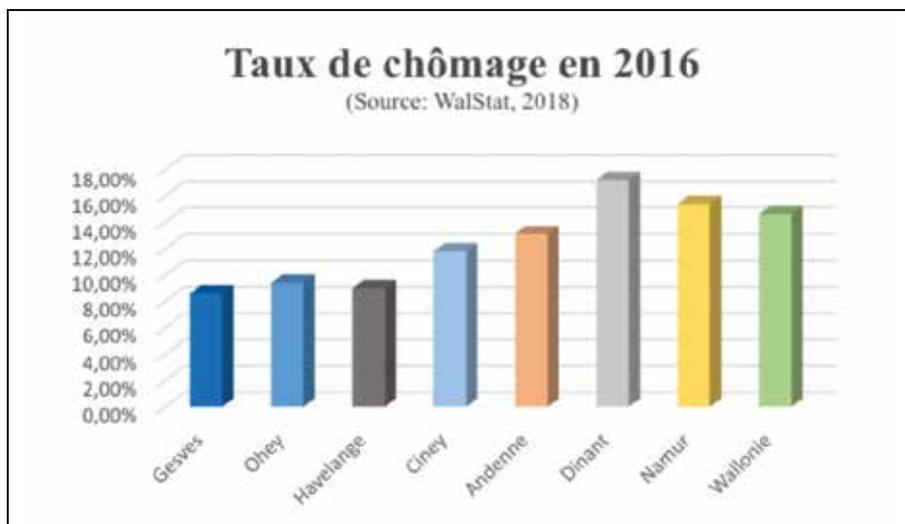
Tout d'abord, lorsqu'on regarde le taux d'activité administratif des 15-64 ans, ce qui correspond au nombre de personnes actives au sein de la population de 15 à 64 ans sur notre commune par rapport à l'ensemble de la population des 15-64 ans, notre situation n'a cessé de s'améliorer jusqu'en 2015. En 2016, notre taux d'activité se maintient à 72,7% et permet de nous classer parmi le top 50 des meilleures communes wallonnes. À titre de comparaison, le taux d'activité administratif est de 70,4% pour Havelange, 66,8% pour Namur et 67,5% pour la Wallonie. Ce taux tombe par contre à 27,3% pour les jeunes de 15 à 24 ans contre 31,7% pour la Wallonie, ce qui est relativement faible. Par contre, parmi les 50-64 ans, nous nous trouvons dans le top 30 des meilleures communes wallonnes avec 71,2% de taux d'activité.



Sur base de ces derniers chiffres disponibles, notre taux d'emploi administratif, qui est l'indicateur qui « rapporte le nombre de personnes qui ont effectivement un emploi (population active occupée) à la population de 15 à 64 ans, en moyenne annuelle » (Iweps, 2018), est tout aussi bon (66,4%) et ne cesse d'augmenter pour nous faire atteindre, en 2016, le top 50 des communes de Wallonie. En particulier celui des femmes, qui se situe nettement au-dessus de la moyenne wallonne (63,4% contre 54,1%). Dans une perspective plus relative, le taux d'emploi administratif chez les femmes est de 63% pour Ohey, 59,3% pour Havelange, 59,4% pour Ciney, 53,9% pour Dinant, 56% pour Andenne et 54,4% pour Namur.



En ce qui concerne notre taux de chômage, les derniers chiffres disponibles de WalStat nous indiquent qu'il s'est stabilisé à 8,6%, contre 14,6% pour la Wallonie. Parallèlement, Ohey observe un taux de chômage de 9,4%, Dinant 17,2% et Namur de 15,4%. Par contre, les chiffres du taux de chômage des 15-24 ans paraissent plus décevants pour l'ensemble de la Wallonie. En effet, bien qu'en 2016 nous soyons dans le peloton de tête des meilleures communes wallonnes, notre taux atteint tout de même 24,6%. Pour Ohey, il est de 28,1%, Havelange 25,5%, Dinant et Namur 35,1% et pour l'ensemble de la Wallonie 32,8%. Ces chiffres nous prouvent qu'il y a un besoin de prendre des décisions pour aider ces jeunes à trouver un emploi ou à lancer leur activité. Par ailleurs, notre taux de chômage de très longue durée (5 ans et plus) est relativement bas 1,5%. Quant à celui de longue durée (1 an et plus), il est nettement inférieur à la moyenne wallonne (5,1% contre 8,8%).



En conclusion, la réalité des chiffres ne nous donne pas entièrement l'état de santé de notre activité économique, mais il s'agit d'un bon indicateur. À travers cet article, replaçant le taux d'activité, le taux d'emploi et le taux de chômage de la commune de Gesves dans un contexte comparatif avec d'autres communes de la province, voire de la Wallonie dans son ensemble avec les derniers chiffres disponibles, il nous est possible de tirer comme conclusion que notre commune se situe parmi les bons élèves de la Région wallonne en ce qui concerne son activité économique.

En effet, son taux d'activité est relativement haut, et en particulier parmi les 50-64 ans, où nous nous trouvons dans le top 30 des meilleures communes wallonnes. Par ailleurs, notre taux d'emploi suit cette même logique et celui des femmes gesvoises nous permet de nous situer parmi le top 40. Enfin, bien que notre taux d'activité administratif pour les jeunes de 15 à 24 ans se situe parmi les 35 taux les plus bas, on constate que Gesves fait partie des 50 meilleures communes de Wallonie en terme de taux de chômage.

Ce qu'il est nécessaire de retenir, c'est que ces chiffres nous permettent de connaître la situation de notre commune et d'établir à partir de cette dernière un plan de travail pour l'avenir, car il s'agit de ne jamais oublier que la connaissance se situe dans l'action.

abh
béton SPRL
sols en béton lissé

Nicolas Bodson : 0475/75 99 13
bodson.nico@hotmail.com
5530 Mont-Godinne

www.abhbeton.be

MB MULTISERVICES

Pour tous vos travaux de rénovations, un seul interlocuteur

MBMultiservices est spécialisée dans les travaux de rénovation :

Terrassement • Electricité, domotique • Chauffage
Sanitaire • Ventilation • Plafonnage • Carrelage
Menuiserie intérieure • Maçonnerie
Pose de plaque en plâtre, cloison...
Toiture • Isolation

N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER

rue du Chaurlis, 46 • 5340 GESVES
0474 11 00 96 • 0495 38 23 51
info@mb-multiservices.be
www.mb-multiservices.be

Votre courtier en travaux.



Etat-civil

LES NAISSANCES

William WILMART, fils de Olivier et de Céline BAIJOT (Gesves), né le 30/10/2017

Isaac THIALA – de WOUTERS d'OPLINTER, fils de Julien et de Maïté Fontaine (Gesves), né le 14/11/2017

June MAIRY, fille de Gaëtan et de Fanny ROLAND (Gesves), née le 16/11/2017

Alya JELASSI, fille de Tarek et de Isabelle DESSART (Faulx-Les Tombes), née le 12/11/2017

Lou DECONINCK, fille de Gauthier et de Marie LEDOUX (Gesves), née le 21/11/2017

Alyzée OLMO, fille de Martin et de Océane KEMPEN (Haltinne), née le 03/12/2017

Lewis WITHOUCK, fils de Kurt et de Shania KEZA (Faulx-Les Tombes), né le 30/11/2017

Emy SCOHY, fille de Maxime et de Virginie CANDERBEEK (Gesves), née le 30/11/2017

Lilio DERNELLE, fils de Pascal et de Noémie GIAUX (SOREE), né le 01/12/2017

Emie PARMENTIER, fille de Geoffroy et de Justine BAUDAR (Gesves), née le 10/12/2017

Charlie PAULUS, fille de Maxime et de Laure GRASSERE (Gesves), née le 14/12/2017

LES MARIAGES

Vincent FREDERIC et Christelle DIET (Haltinne), le 06/01/2018

Jean-Charles GEDEFROID et Amandine LEGRAND (Faulx-Les Tombes), le 13/01/2018

LES DECES

Marie-Louise SPRUMONT, 96 ans, veuve d'Adelin Descy (Sambreville), le 28/11/2017

Claude DAVISTER, 78 ans, époux de Francine Vander Elst (Gesves), le 05/12/2017

Hassen NAJAR, 72 ans, époux de Christiane Teirlynck (Sorée), le 14/12/2017

Alderson DUMONT, 84 ans, époux de Madeleine Timsonet (Gesves), le 15/12/2017

Léopold MERTENS, 95 ans, époux de Christiane Duchêne (Gesves), le 17/12/2017

Andrée GRENSON, 90 ans, veuve de Victor Mercier (Namur), le 17/12/2017

Danièle BERCKMANS, 76 ans, célibataire (Gesves), le 20/12/2017

Florida MICHAUX, 86 ans, veuve de Maurice Joyeux (Faulx-Les Tombes), le 21/12/2017

Nelly TATON, 89 ans, veuve de Félix Pirsoul

(Sorée), le 25/12/2017

Sandrine MATHOT, 40 ans, célibataire (Andenne), le 01/01/2018

THOMAS Patrick, 45 ans, époux de Valérie Denis (Andenne), le 05/01/2018

Renatus VAN DEN BROECK, 93 ans, veuf de Yvette Tulkens (Ohey), le 05/01/2018

Eric FONTINOIS, 52 ans, époux de Karine Madoe (Gesves), le 09/01/2018

Envie de gagner du temps ? Pas le temps de vous rendre à l'Administration communale ?

De nombreux certificats du registre national sont désormais disponibles en ligne gratuitement via « Mon dossier ». Découvrez-le via <https://www.mondossier.rrn.fgov.be>



Trophée communal du Mérite - Avis à la population

Chaque année, la Commune de Gesves décerne le Trophée communal du Mérite à des citoyens dont l'action, l'exploit ou la réalisation aura mis en valeur la commune de Gesves et ce, sur base des critères définis dans un règlement et sur base d'éléments relevant du caractère particulièrement méritant, de la performance de la valeur, de la répercussion, des conséquences de l'action, de l'exploit ou de la réalisation mises à l'actif de toute personne, association ou groupement culturel, social ou sportif de l'entité.

Les propositions de candidatures sont soumises à l'étude d'une Commission créée à cet effet, présidée par l'Echevine Madame Carine DECHAMPS et comprenant 12 membres, et ce, conformément à l'article 2 du règlement d'ordre intérieur.

Les candidatures doivent être présentées pour le 30 avril 2018 sous enveloppe fermée intitulée « Candidature Trophée communal du Mérite » à l'Administration communale de Gesves, chaussée de Gramptinne, 112 à 5340 GESVES

Tri des PMC – Renforcement des contrôles

P = uniquement bouteilles et flacons en **P**lastique

M = emballages **M**étalliques

C = **C**artons à boissons

Plus de 30 % de résidus non conformes ont été constatés lors de contrôles effectués au retour des camions ...

N'oublions pas !

- Bien vider les emballages,
- Ne pas accrocher de bidons à l'extérieur des sacs,
- Ne pas mettre les sacs et films plastique
- Ne pas mettre les pailles à jus, pots de yaourt, gobelets en plastique ou en carton, barquettes et/ou ravieres en plastique,

Les mauvais gestes de tri sont faciles à éviter. Ils sont rappelés sur l'autocollant ci-dessous.



Si votre sac n'est pas collecté et qu'un autocollant est collé sur le sac, cela signifie que vous devrez identifier votre erreur et la corriger afin de présenter un sac convenablement trié lors de la prochaine collecte.

Et si vous voulez en savoir plus, n'hésitez pas à aller sur le site de BEP Environnement.

Plus d'infos sur le tri : www.bep-environnement.be

Suivez les conseils de Gauthier et Robin !

<https://www.youtube.com/watch?v=VtwzhPIbWy0>

Le Grand Nettoyage de Printemps 2018 dans notre commune

Le Grand Nettoyage de Printemps est l'occasion de mener une action conviviale, qui fait sens pour notre cadre de vie ! C'est aussi le moment de mettre en avant tous les efforts que nous menons afin de maintenir notre territoire propre !

La 4ème édition aura lieu les 23, 24 et 25 mars 2018

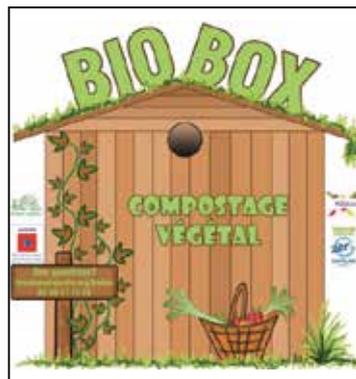
Rejoignez les citoyens gesvois déjà engagés et devenez ambassadeur dans votre quartier en vous inscrivant jusqu'au 15/03/2018 à minuit sur le site www.walloniepluspropre.be

La Commune soutient les équipes citoyennes participantes en leur indiquant l'endroit où elles peuvent déposer leurs sacs de déchets à l'issue de leur ramassage.

Pour plus d'informations : Carine LISSOIR : 083/670.211 - carine.lissoir@publilink.be



Autre projet en lien avec l'opération zéro déchet



Fin novembre 2017, la Commune a répondu à un autre appel à candidatures lancé par le Ministre de l'Environnement pour des petites unités de traitement des déchets organiques.

La réponse du Ministre est intervenue fin décembre 2017. L'ensemble des projets de la Commune ont été retenus. C'est 9.000 € de subventions qui vont nous permettre d'installer des composts et des « biobox » sur l'ensemble du territoire : à Gesves (au site de la Pichelotte et Ry Del Vau), à Faulx-Les Tombes, à Mozet, à Strud/Haltinne et à Sorée

C'est quoi une Biobox ?

Voici ci-contre l'exemple de la Ville de Roubaix en France.

C'est quoi son principe ?

Récolter des matières organiques en vue de les composter dans le but d'alimenter des potagers. Nous aurons l'occasion de vous informer plus en détail sur le sujet lors du prochain Gesves info !

Pour tous renseignements complémentaires : Carine LISSOIR – 083/670.211 – carine.lissoir@publilink.be

Gesves : commune zéro déchet

En date du 8 février 2017, un appel à projet pour l'opération « Commune Zéro Déchet » a été lancé par le Ministre wallon de l'Environnement, Carlo DI ANTONIO.

Le Conseil communal en sa séance du 8 mars 2017 décidait de mettre en place une dynamique Zéro Déchet sur son territoire et de répondre à cet appel du Ministre.

Le 21 avril 2017, la commune de Gesves a été choisie et fait donc partie des 10 communes sélectionnées pour l'opération « Communes Zéro Déchet » et elle bénéficie de l'accompagnement de l'asbl Espace Environnement durant 2 ans pour mener à bien ce projet !

L'opération s'établit en 3 phases, à savoir :

1ère phase : mise en place d'un Comité de Pilotage, formation des élus et des techniciens, diagnostic du territoire ;

2ème phase : travail en coproduction : acteurs internes et externes, élaboration du plan d'actions, mise en place d'un Comité de Suivi ;

3ème phase : accompagnement méthodologique, aide à l'animation de réunions et groupes de travail, aide à la communication ;



Où en est-on ? À la 2ème phase !

En octobre 2017, le Collège a marqué son accord sur le plan d'action établi par le Comité de Pilotage de l'opération Zéro Déchet. Cinq publics cibles ont été identifiés : les familles, le public dit « fragilisé », le personnel administratif, les écoles et structures extra-scolaire, et enfin les commerçants et restaurants.

1ère action : le défi citoyen « Familles Zéro Déchet »

La réunion d'information aux citoyens s'est tenue à la Maison de l'Entité de Faulx-Les Tombes le 14 décembre 2017 en collaboration avec le groupe Gesves en Transition. Elle a suscité beaucoup d'intérêt auprès des participants !



Ce 3 janvier 2018, le Comité de Pilotage de l'opération Zéro Déchet (CoPil) au sein de l'administration communale de Gesves a procédé à la sélection des familles.

Ces dernières se sont réunies le 25 janvier sur le site de la Pichelotte afin de déterminer leur propre objectif. Les Familles ont reçu un kit de démarrage offert par la Commune.

Le défi des Familles Zéro Déchet portera sur les 6 premiers mois de 2018.

Le mot de l'Echevine

Notre commune peut se féliciter d'avoir été sélectionnée parmi les 53 communes candidates à ce projet de sensibilisation à la diminution de la production de déchets. L'objectif est de conscientiser le citoyen à la problématique des déchets, à la réduction du gaspillage, au réemploi,... et à une meilleure gestion des ressources limitées qui nous sont offertes sur notre planète. L'opération « Communes Zéro Déchet » vise à plafonner la production des déchets à 100 kilos/an/habitant à l'horizon 2025 et à moyen terme, une réduction de cette production de 10% sur 3 ans.

Je remercie les citoyens pour leur participation ainsi que tous les autres acteurs s'inscrivant dans cette dynamique.

Carine Dechamps

Nos partenaires pour ce défi :



Référente communale de l'opération Zéro Déchet : Carine LISSOIR : acgesveszd@gesves.be – 083/670.211

Du nouveau chez les compagnons du Samson à partir du 15 février

Composez votre panier de légumes BIO, composez votre panier de fruits BIO

Commandez vos plants pour votre jardin : tomates, aubergines, poivrons etc.

Commandez vos fleurs printanières ...

Consultez notre nouveau site :

www.lescompagnonsdusamson.com

Pour toutes infos : C.P.A.S de Gesves

Lescompagnonsdusamson@hotmail.be

GSM : 0478 78 38 30 - Fixe : 083 678 911 - Fax : 083 670 326





trilles et

clapotis

Bulletin du PCDN n° 29

En savoir plus sur la nature...



Recueillir, adopter et élever des animaux chez soi.

Est-il opportun d'offrir un animal comme cadeau ?

Nombre de personnes ont des « animaux de compagnie » et ce depuis longtemps : le chien de berger est devenu chien d'appartement, le chat des granges ronronne maintenant sur les radiateurs. D'autres animaux sont apparus dans les foyers, et depuis le poisson rouge de Madame de Pompadour, bien des choses ont changé, il n'est pas rare de voir des aquariums récifaux dans les foyers.

Maintenant apparaissent les Nouveaux Animaux de Compagnie (NAC) qui vont de la tortue de jardin au boa en terrarium.

De nouvelles législations régissent ce hobby, tant au niveau européen qu'au niveau wallon. Ces textes de loi se préoccupent des capacités des éleveurs à soigner les bêtes, de l'origine de ces animaux, et de leur degré de protection.

Par exemple, la loi interdit maintenant d'offrir des poissons rouges sur les champs de foire, d'importer des poissons génétiquement modifiés et/ou artificiellement colorés.

Trop d'animaux sont achetés sur un coup de cœur et finissent très souvent soit à la fourrière soit dans la nature, sur les aires d'autoroute par exemple. Or, il est interdit de relâcher des animaux exotiques dans la nature.

Le PCDN a souvent évoqué le cas des plantes invasives, renouée du Japon, berce du Caucase, etc.

Malheureusement, il existe également des animaux invasifs, tels que le ragondin, le rat musqué ou l'écrevisse de Louisiane qui posent des problèmes chez nous. Et cette liste n'est pas exhaustive.

Parmi les NAC, certains sont également invasifs, les perruches à Bruxelles, les écureuils gris de Corée qui supplantent petit à petit les écureuils indigènes de couleur brun roux. La tortue de Floride, un autre animal « si mignon » petit, adoré par les enfants mais une fois adulte devient trop grand et agressif. Lâchée dans les eaux douces naturelles de nos régions, cette tortue fait des ravages. En France, au sud de la Loire, elle tend à supplanter la tortue aquatique européenne.

Il existe une autre façon d'offrir un « souvenir animal » : hippocampe ou insecte sous plastique ! Cette nouvelle manière d'admirer les animaux exotiques engendre elle aussi la disparition de ceux-ci.

J'ai à ce sujet une triste anecdote : pour certains, il est de « bon goût » de rapporter des îles tropicales ou équatoriales un beau coquillage, une conque -Charonia tritonis- par exemple. Ce grand gastéropode marin ornera tristement une étagère avant de terminer dans un grenier. C'est triste en soi, mais ces bestioles ont un appétit féroce, le commerce des « souvenirs touristiques » a entraîné une forte diminution de sa population dans certaines îles de l'Océan Indien, et sa proie préférée, l'étoile de mer se régale maintenant des coraux... !

Ces quelques lignes pour vous informer ou vous rappeler la responsabilité que l'on prend en adoptant « une jolie petite bête exotique » chez soi.

Si l'aventure vous tente malgré tout, sachez qu'il existe des clubs d'aquariophiles et terrariophiles dans la région.

Législation wallonne : Aquariophilie / terrariophilie : <http://www.icaif.be>

Dans le Namurois : Société aquariophile wallonne A.S.B.L., membre ICAIF

PB



Tout ce qu'on ne vous a jamais dit sur les arbres...

Les arbres communiquent entre eux, pas de bavardages, non, mais des émissions d'odeurs qui avertissent leurs voisins d'un danger, à la façon de nombre d'animaux : putois, coccinelles et autres.

Pour les individus d'une même espèce, un partage équitable de la lumière et de l'humidité nécessaires à leur développement a été scientifiquement constaté. Ce qui n'est pas le cas entre espèces concurrentes. Pourquoi et comment ?

Voici un autre mystère que révèle un livre envoûtant écrit par un garde-forestier qui a vu sa vie basculer après vingt ans de bons et loyaux services dans une forêt à vocation commerciale mais gérée avec intelligence.

Peter Wohlleben nous emmène au pays des merveilles où l'on découvre que le monde souterrain des racines est en réalité une extraordinaire organisation qui permet un sauvetage des arbres les plus faibles par les plus forts grâce à l'apport consenti d'éléments nutritifs.

Ce plaidoyer pour le respect des arbres est très interpellante, il ouvre une brèche dans nos certitudes.

L'arbre n'est pas uniquement une chose qui se balance au gré du vent comme nous l'avons trop longtemps cru. L'arbre naît, grandit, se reproduit, aide ses congénères, se défend contre la maladie et le danger et meurt. Mais cette vie est d'une extrême lenteur.

Découvrez *La vie secrète des arbres* à la Bibliothèque communale dans le fond PCDN, donc en prêt gratuit.

MS



ACTION BATRACIENS

En mars prochain, le PCDN, en partenariat avec le service communal « Environnement », organisera une opération de sauvetage des batraciens. On verra bientôt le retour des soirées douces et pluvieuses et avec elles, la migration des batraciens à destination des mares et étangs qui les ont vu naître. Cette transhumance est souvent risquée pour ces espèces à cause de la traversée des routes et ...nous pouvons les aider !

Durant tout le mois de mars, des barrières seront placées le long de la route de Jausse, nous faisons donc un appel à bénévoles pour aider au ramassage et à la traversée des batraciens. N'hésitez pas à vous manifester via l'adresse mail : animationpcdngesves@gmail.com Merci à vous !



Grenouille rousse © A. Laudelout

Mais tout dépendra de la météo. En effet, pour que cette expédition des batraciens vers leur lieu de naissance se réalise, il faut que la température au sol avoisine les 10°C au minimum. Et nous n'avons toujours pas de grenouille témoin près de notre thermomètre.

De plus, le vendredi 16 mars, une soirée de sensibilisation sera organisée à partir de 19h00. La route de Jausse sera bloquée jusqu'à 21h00 pour permettre à un public familial de venir ramasser les batraciens encore présents et nous terminerons la soirée par un moment « CONTES » autour du thème de la mare.

Bienvenue à tous !

Infos et contact : Juliette Alberty, coordinatrice PCDN 083/670 346

animationpcdngesves@gmail.com

JA



Crapaud commun © Thierry Kinet

Nos activités sont gratuites et ouvertes à tous... Rejoignez nous !

Pour suivre nos activités tout au long de l'année:  Facebook du PCDN de Gesves

Coordinatrice locale du PCDN « sensibilisation » : Juliette Alberty.

Contact: 083 670 346 ou animationpcdngesves@gmail.com

Conseils de saison pour bien utiliser les vannes thermostatiques

Si vos radiateurs sont équipés de vannes thermostatiques, il y a quelques trucs à savoir pour économiser vraiment de l'énergie sans perte de confort.

A l'intérieur de la tête réglable, il y a un mécanisme (le bulbe) qui se dilate ou se contracte en fonction de la température ambiante, lequel ouvre ou ferme l'arrivée d'eau chaude dans le radiateur.

Pour le réglage, figurent sur la tête des symboles et des chiffres qui vont généralement de 1 à 5: en tournant la tête sur la bonne position, vous pouvez choisir la température la mieux adaptée à chacune des pièces de votre logement et grâce à l'automatisme du système, la température choisie va rester constante.



A faire et ne pas faire :

- Si une pièce est inoccupée depuis un moment avec les vannes sur la position minimum, il est inutile pour la réchauffer de placer la tête de vanne sur la position maximum, la pièce ne se réchauffera pas plus vite. Placez plutôt la tête de vanne sur la position qui correspond à la température de confort pour cette pièce, par exemple 3 (20-21°C), et tant que la pièce n'aura pas atteint cette température la vanne restera grande ouverte.
- Inversement, si un rayon de soleil, des appareils de cuisine, un nombre élevé d'occupants, viennent réchauffer une pièce de vie et que vous n'ouvrez ni porte ou fenêtre, il est préférable de laisser les vannes en position. S'il fait trop chaud, elles se fermeront et lorsque la température deviendra inférieure à la consigne, elles s'ouvriront.
- Lorsque vous aérez une pièce, pensez à fermer les vannes avant d'ouvrir les fenêtres. Même chose si vous dormez fenêtre ouverte.

A condition d'être bien utilisées, les vannes thermostatiques permettent de réelles économies d'énergie et couplées à un thermostat centralisé, idéalement programmable par tranches horaires, les économies seront encore plus importantes.

Pour les pièces d'une habitation qui sont régulièrement occupées peu de temps par jour – salle de bain ou bureau – il existe des têtes thermostatiques programmables individuellement, elles fonctionnent sur piles, s'installent facilement sur la plupart des radiateurs et permettent toutes sortes de réductions de périodes de chauffe en plus de celles du thermostat centralisé programmable.



Attention cependant aux excès : une ou deux têtes thermostatiques programmables c'est utile, plus cela devient vite ingérable.

Une configuration serait : un thermostat centralisé programmable dans la pièce principale, des vannes thermostatiques classiques dans toutes les pièces sauf dans la salle de bain ou la vanne sera équipée d'une tête programmable.



Si vous avez des questions n'hésitez pas à consulter le conseiller en énergie de la commune au 083/670307 ou par mail à energie.gesves@publilink.be



**BOULANGERIE
PATISSERIE**

TEA-ROOM

**SPECIALITES:
BAISERS DE GESVES
PAIN DE CAMPAGNE**

Tél :
083/677 206

145, chaussée de Gramptinne
en face de la Poste de Gesves

CHAUFFAGE - SANITAIRE - ELECTRICITE
INSTALLATION - ENTRETIEN - DEPANNAGE

Entreprise

**Julien
MICHAX**

GSM 0472 73 59 83
Chaussée de Gramptinne 154 - 5340 GESVES

SPRL

Le marché de Noël, une manifestation communale vraiment conviviale !

Le week-end des 16 et 17 décembre 2017, le village de Strud accueillait le marché de Noël.

Comme d'habitude, les services PTP et Bâtiments étaient motivés pour préparer cette manifestation. Pour cette année, ils avaient fabriqué 3 nouveaux petits chalets.

Grâce à leur expérience, le montage des chapiteaux, tentes, planchers, mange debout, tables, grilles..., a été effectué de main de maître.

Le marché de Noël a débuté le samedi à 18h00 avec l'inauguration par les autorités communales.

S'en est suivi une animation musicale de la Fanfare Royale de Gesves.

Le dimanche, le marché a ouvert ses portes vers 11 heures et, dans le courant de l'après-midi, la Fanfare Royale de Faulx-Les Tombes a assuré une animation musicale.

Cette année encore, les visiteurs ont pu découvrir, dans une toute nouvelle implantation du marché, les 47 exposants, principalement issus de la commune, qui avaient mis les petits plats dans les grands pour présenter leur stand.

Dès l'entrée, le visiteur déambulait dans les chapiteaux bien chauffés qui permettaient de découvrir, à l'aise, tous les stands liés à l'artisanat, lesquels étaient particulièrement bien décorés.

A la sortie des chapiteaux, les visiteurs se retrouvaient dans la rue de Strud très conviviale où trônaient les 22 stands, endroit choisi pour boire un bon verre et grignoter les produits locaux.

Cette année encore, la classe de Monsieur Vincent de l'école communale de l'Envol a participé au Marché de Noël en tenant un stand pour l'opération Viva For Life. Ce fut une belle réussite dans la mesure où elle a pu récolter la somme de 1 425 €.

Le Conseil Communal des Enfants, quant à lui, a également tenu un stand. Un apéro solidaire était organisé par notre coordinatrice du Plan de Cohésion sociale. L'argent et les dons récoltés ont été distribués aux familles émergeant du CPAS

Merci pour ces belles actions !

Au cours de son intervention, le Bourgmestre, au nom du Collège communal, a tenu à remercier l'asbl Culture et Loisirs de Strud et le Père Noël pour leur excellente collaboration.

Record battu, encore une fois, pour le nombre de visiteurs qui parcoururent le marché de Noël durant ces deux jours !

Le lundi soir, la rue était libre. En effet, les services techniques avaient démonté et rangé tout le matériel en un temps record, pour pouvoir profiter agréablement des congés de fêtes de fin d'année bien mérités. En résumé, une fois de plus, la motivation des services techniques communaux, des exposants et des visiteurs de plus en plus nombreux ont fait la réussite de cette manifestation.

[Rendez-vous en décembre 2018 à MOZET-GOYET](#)



André BERNARD

CPAS de Gesves

Permanence Juridique assurée par la maison de la justice de Namur



Les permanences ont lieu un jeudi par mois à 15h au C.P.A.S. rue de la Pichelotte, 9 A, à 5340 Gesves (tél : 083/670 348)

Prochaines dates : 8 mars – 5 avril – 3 mai

- Ouvert à tous pour obtenir des renseignements
- Désignation d'un avocat pour les personnes ayant peu de moyens financiers

Participez aux consultations villageoises !

Tous les Gesvois sont invités aux réunions de consultation organisées prochainement dans chacune des sections de l'entité. Ces soirées seront avant tout l'occasion de vous écouter : en tant qu'habitant, quelles sont vos satisfactions, vos difficultés et vos idées pour l'avenir de votre village et de votre commune ? Nous comptons sur votre participation et vous attendons nombreux !

La Commune de Gesves a décidé d'élaborer un nouveau Programme Communal de Développement Rural (PCDR) : une occasion unique pour tous les citoyens de participer à l'évolution de la commune en partageant des idées et en imaginant les projets concrets à mettre en œuvre dans les prochaines années pour améliorer leur qualité de vie. Des thèmes aussi importants que la vie associative, l'économie, le tourisme, l'agriculture, le logement, le patrimoine, l'environnement, la culture, ... seront abordés dans le cadre de cette réflexion qui se veut globale et participative.



PARTAGEONS NOS ENVIES

CRÉONS DES PROJETS

DÉVELOPPONS NOS IDÉES

RENCONTRONS-NOUS !



LA PAROLE EST À VOUS !

FÉVRIER - MARS 2018

Réunissons-nous pour aborder ensemble
l'avenir de notre commune et de nos villages

Faulx- Les Tombes	Mardi 20 février	19h30	Maison de l'Entité à Faulx-Les Tombes
Gesves	Mercredi 28 février	19h30	Salle Communale de Gesves
Haltinne	Mardi 6 mars	19h30	Salle Communale de Haut-Bois
Mozet	Mardi 13 mars	19h30	Centre Récréatif de Mozet
Sorée	Mardi 20 mars	19h30	Centre Récréatif de Sorée

Pas disponible le jour de la réunion dans votre village ? Bienvenue un autre soir, dans un autre village.

www.pcdr-gesves.info

pcdr@gesves.be - 083/670.304



Organisées par la Commune de Gesves dans le cadre de l'élaboration de son Programme Communal de Développement Rural, ces réunions seront animées en toute neutralité par la Fondation Rurale de Wallonie.

Allocations de chauffage 2017 (livraisons entre le 01/01 et le 31/12/2017)

1. QUI Y A DROIT ?

- **1^{ère} catégorie** : **Tout bénéficiaire de l'intervention majorée de l'assurance maladie invalidité (BIM)** : VIPO (veuf ou veuve, invalide, pensionné ou orphelin), enfant handicapé avec A.F. majorée, chômeur de longue durée (+ d'un an) de + de 50 ans, bénéficiaire de la garantie de revenus aux personnes âgées (GRAPA ou RGPA), d'une allocation de remplacement de revenus pour personne handicapée, du Revenu d'Intégration Sociale (RIS), ou d'une aide équivalente au RIS.
NB : Si au moins une personne du ménage n'est pas BIM, il faut une enquête sur les revenus du ménage qui ne peuvent dépasser le plafond indiqué dans la deuxième catégorie.
- **2^{ème} catégorie** : **Les ménages à revenus limités** : le montant des revenus annuels bruts imposables du ménage doit être inférieur à 17 649.88 euros, majoré de 3 267.47 euros par personne à charge (personne ayant des revenus annuels nets inférieurs à 3 140 euros sans compter les allocations familiales, ni les pensions alimentaires pour enfants). Ces montants peuvent encore être indexés en cours d'année. Le revenu cadastral non indexé (*3) des biens immobiliers autres que l'habitation du ménage est également pris en compte.
- **3^{ème} catégorie** : **Les personnes surendettées qui bénéficient d'une médiation de dettes ou d'un règlement collectif de dettes** et qui sont dans l'incapacité de payer leur facture de chauffage.



2. TYPE DE CHAUFFAGE et CONDITIONS

- gaz propane en vrac
- gasoil de chauffage en vrac ou à la pompe
- pétrole lampant à la pompe

Le seuil d'intervention a été supprimé, ce qui signifie que l'allocation est octroyée quel que soit le prix du combustible. Par ménage, pour le **gasoil de chauffage ou le gaz propane en vrac** une allocation de minimum **210 € pour 1500 litres** maximum est accordée (**en une ou plusieurs livraisons**).

Pour le **gasoil de chauffage et le pétrole lampant achetés à la pompe** en petites quantités, il s'agit d'une **allocation forfaitaire de 210 euros** (un seul ticket à présenter), non cumulable.

Il faut impérativement introduire la demande d'allocation auprès du CPAS dans les 60 jours de la date de livraison !

3. DOCUMENTS A FOURNIR

- **Copie de la facture ou du bon de livraison** mentionnant la date de livraison et l'adresse complète du demandeur (si immeuble à appartements, attestation du propriétaire, du gestionnaire, ou de l'administrateur du bâtiment du nombre de logements concernés par la facture)
- **Copie de la carte d'identité** du demandeur
- **Numéro du compte bancaire** pour le paiement
- **Quand demandé dans la catégorie 1 ou 2** : **des preuves récentes de revenus de tous les membres du ménage** (dernier avertissement extrait de rôle, ainsi que fiche de paie ou de pension la plus récente, ou certificat le plus récent d'allocation sociale reçue, ou tout autre moyen de preuve récent du revenu familial)
- **Pour la catégorie 2**, si un des membres du ménage possède un ou plusieurs biens immobiliers, preuve du montant du revenu cadastral non indexé
- **Pour la catégorie 3**, copie de la décision d'admissibilité ou de l'attestation du médiateur

Les Permanences au C.P.A.S de Gesves sont assurées le lundi matin de 09 h à 12 h (rue de la Pichelotte 9a). Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Monsieur Frédéric SIMON au 083/670.327.

Des informations complémentaires peuvent également être obtenues au n° de téléphone gratuit du Fonds Chauffage : 0800/90.929 ou sur leur site web www.fondschauffage.be



Voici les nouvelles fraîches du PCS !

Apéro solidaire ... en mode festif !

La fin de l'année a rimé avec solidarité : en effet, lors du marché de Noël, vous avez été nombreux à offrir un peu de douceur et des vivres ...
Merci !



avec la traditionnelle Auberge Espagnole (venez avec un plat ou un dessert, une boisson ainsi que vos couverts, assiettes et verres...) : un grand buffet sera dressé avec toutes vos préparations...
Ou, pour plus d'info, rendez-vous sur le site Web du SEL : <http://selogazion.communityforge.net>

Repair café – Ou réparer au lieu de jeter !

Un Repair Café, c'est LE rendez-vous à ne pas manquer !



C'est un lieu où des bénévoles réparent gratuitement vos petits électros, changent une tirette de pantalon, vous aident

avec vos ordinateurs... Le PCS et la Commune de Gesves souhaitent créer un Repair Café en 2018 !

Alors... Vous avez des dons insoupçonnés en informatique ?

Vous savez détartrer une senséo comme personne ?

Vous êtes une fée de l'aiguille ?

Vous avez des talents de réparateur que vous avez envie de mettre à disposition ?

Vous avez envie de rencontrer d'autres personnes ?

Vous avez un après-midi par mois à consacrer à de belles rencontres tout en rendant de menus services ?

Ca tombe bien : le Repair Café est fait pour vous !

Nous sommes à la recherche de réparateurs pour créer les ateliers et de bénévoles pour les chouchouter

Vous avez envie de faire partie de l'aventure ?

Contactez le PCS :

- par mail pcs@gesves.be
- par téléphone 083 670 344
- ou en venant directement au bureau (Rue de la Pichelotte, 9C, près du bureau du GAL Tigres et Chavées)



... Et, ensemble, nous construirons un Repair Café de choc !

La première réunion de préparation se tiendra le mardi 13 mars, à 19h30, dans la salle Montesquieu, à la Pichelotte.

Le selOGAzion... Ou comment échanger de menus services en Bonheurs

Un SEL, c'est un Système d'Echange Local.

Depuis plusieurs années, il en existe un sur les territoires de Gesves, Assesse et Ohey.

Qu'est-ce que c'est ?

'Un SEL, c'est une association dont les membres échangent entre eux des Services, des Savoirs et parfois des biens.

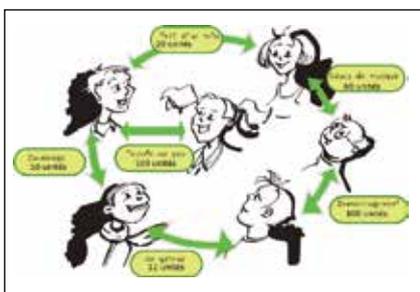
Les échanges sont mesurés dans une unité spécifique qui est le «Bonheur» (qui équivaut à 1 heure de temps consacré à une activité), dans le désir d'évoluer vers plus de citoyenneté et de solidarité.

Le SEL permet de suivre un cours, de donner un coup de main, de parfaire des connaissances dans un cadre convivial sans toucher à son porte-monnaie...'

... Et de faire de chouettes rencontres !

Ca vous tente ?

Rendez-vous le 20 avril prochain à 19h, à Gesves (lieu à préciser) pour rencontrer les membres du SEL !
Comme à son habitude, la soirée sera conviviale



Je donne, tu donnes, il donne...

Vous avez des objets, des vêtements dont vous ne vous servez plus ? Pensez à donner !

Vous pouvez venir déposer les objets légers, vêtements, jeux, au PCS tous les seconds mardis du mois : ils seront disposés dans la give-box et mis à disposition de tous gratuitement !

Plus d'infos ?
Contactez Anne-Catherine Pottier – cheffe de projet PCS – au 083 670 344 ou par mail : pcs@gesves.be



Le Taxi social de Gesves a besoin de vous !

Vous avez un peu de temps et vous avez l'envie d'aider ?

Vous avez envie de rencontrer des gens venant de tous horizons ?

Vous aimez conduire et vous avez une voiture? Rejoignez l'équipe de bénévoles du Taxi Social !

Accessible à tous, le taxi social de Gesves aide les personnes qui ont des difficultés à se déplacer pour faire des courses, se rendre à un rendez-vous médical ou autre...

Intéressé.e ?

Prenez contact avec monsieur Frédéric Simon, employé administratif, tous les lundis au 083/ 670 327

Et pendant ce temps, sur le Web...

Donnerie – page Facebook

Un groupe de citoyens a créé une page de dons sur facebook !

Vous avez envie de les rejoindre ?

C'est par ici : Groupe 'A donner sur Gesves-Assesse-Ohey'
<https://www.facebook.com/groups/1087806837924387/>



Covoit' – page Facebook

Vous cherchez un covoiturage ?

Rendez-vous sur facebook, sur la page 'co-voiturage gesves assesse ohey (et alentours)'

<https://www.facebook.com/groups/1902338959998092/>

Besoin d'info ? Contactez Anne-Catherine Pottier – cheffe de projet PCS au 083 670 344 ou par mail pcs@gesves.be

Save the date !

➤ La give-box est accessible **depuis le 24 novembre** dans le hall d'accueil du CPAS

➤ Les prochaines dates de récolte de dons sont :

• **le mardi 13 février 2018**

• **le mardi 13 mars 2018**

➤ **13 mars 2018 à 19h30** : première réunion de préparation du Repair Café

➤ **20 avril 2018, à Gesves** : rencontre du selOGAzion (à Gesves, le lieu exact sera précisé sur le site internet du SEL)

Commune – CPAS « Eté Solidaire, je suis partenaire 2018 »

Nous recherchons des jeunes **d'au moins** 15 ans accomplis au premier jour de l'activité et **de moins** de 22 ans pour 2 semaines en **juillet 2018**. (sous réserve d'acceptation du projet et du nombre de jeunes subsidiés par la Région Wallonne)

Si tu es motivé(e), que tu as envie de travailler en équipe avec des jeunes de ton âge pour des travaux extérieurs liés à l'embellissement de la Commune et de ses différents services, n'hésite pas à envoyer [ton curriculum vitae + lettre de motivation avec toutes tes coordonnées jusqu'au 10 mars 2018](#).

Où ? CPAS de Gesves - Ludvine Chevalier, assistante sociale

Rue de la pichelotte, 9 à 5340 Gesves - 083/670.324 - ludvine.chevalier@publilink.be

Initiation à l'informatique pour nos aînés gesvois

A l'initiative du Conseil Consultatif des Aînés, la Commune de Gesves organise des cours à l'attention de ses aînés durant les mois d'avril et mai 2018

- Mardi 24 avril 2018 9h00 à 12h00
- Lundi 30 avril 2018 9h00 à 12h00
- Lundi 7 mai 2018 9h00 à 12h00

Au programme :

Découverte de l'ordinateur, notion de base Word et Excel, initiation à Internet et perfectionnement du volet 1

- Lundi 16 avril 2018 9h00 à 12h00
- Mardi 17 avril 2018 9h00 à 12h00
- Jeudi 19 avril 2018 9h00 à 12h00
- Vendredi 20 avril 2018 9h00 à 12h00
- Lundi 23 avril 2018 9h00 à 12h00

Où : Espace multimédia de la Bibliothèque communale de Gesves, rue de la Pichelotte, 9 à 5340 GESVES

Prix : 40€/personne - Inscriptions limitées à 10 personnes

Inscriptions et renseignements : Madame Nathalie SEINE : 083/670.202 - nathalie.seine@publilink.be pour le vendredi 30 mars 2018

Concours "Banc public en bois local"

Dans le cadre de sa mission Filière Bois le GAL organise un concours portant sur la réalisation d'un banc public en bois local.

Vous travaillez le bois, de manière professionnelle ou amateur, et avez envie de partager votre créativité? Alors relevez le défi!



Tous les bancs réalisés seront exposés le 22 avril lors d'un événement BOIS organisé par le GAL et les bancs primés seront installés sur le territoire et exposés lors de divers événements publics. Des lots de bois sont également offerts par les scieries du territoire pour les lauréats de la catégorie Professionnels.

Retrouvez toutes les informations relatives au concours ici : <http://www.tiges-chavees.be/concours-bancs-bois-local/>.

Pour des raisons d'organisation, une inscription préalable au concours est demandée.

Date limite : 15 février 2018.

CONCOURS
UN BANC PUBLIC ?
OUI MAIS EN BOIS LOCAL !

VOUS TRAVAILLEZ LE BOIS ET AVEZ ENVIE DE PARTAGER VOTRE CRÉATIVITÉ ?
ALORS RELEVEZ LE DÉFI !

Dans le cadre de sa mission Filière Bois, le GAL Pays des Tiges et Chavées organise un concours portant sur la réalisation d'un banc public en bois local.

Le concours s'adresse à différents publics :

- Professionnels du bois
- Étudiants dans les métiers du bois
- Amateurs

Nos partenaires :



Appel à candidatures - "Gesves, amie des Aînés"

Vous avez 65 ans et plus ?

Vous habitez à Faulx-Les Tombes, Gesves, Haltinne, Mozet ou Sorée ? Vous souhaitez nous faire part de votre expérience ?

Vous souhaitez participer à une démarche citoyenne participative ?

La commune de Gesves, accompagnée par la Province de Namur développe la démarche « **Ville Amie des Aînés** » préconisé et reconnu par l'OMS. Celle-ci a pour objectif l'amélioration du bien-être des aînés sur leur territoire. La démarche se base sur l'expérience des habitants et notamment celle des aînés.

Construite ce projet, au niveau de la commune, permet de développer une vision partagée, de promouvoir la cohésion sociale et de lutter contre l'isolement.

Vous avez 65 ans et plus ? Vous habitez à Faulx-Les Tombes, Gesves, Haltinne, Mozet ou Sorée ? Vous souhaitez nous faire part de votre expérience ? Vous souhaitez participer à une démarche citoyenne participative ?

Envoyez votre candidature à l'Administration communale, service du « 3ème âge », chaussée de Gramptinne, 112 à 5340 GESVES 16 février 2018 au plus tard.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à prendre contact avec Madame Nathalie SEINE « Service 3ème âge » de l'Administration communale de Gesves, au 083/670.202 ou nathalie.seine@publilink.be

Invitation : Journée détente à Verviers le jeudi 3 mai 2018 avec le Conseil Consultatif des Aînés

Le programme détaillé de cette journée reste à définir mais nous pouvons d'ores et déjà vous dire que vous aurez l'occasion de visiter une chocolaterie et le Fort d'Eben Emael.

Le programme complet sera établi dans le courant du mois de février.

Intéressé(e) ?

Nous vous invitons déjà à réserver votre place en prenant contact avec Madame Nathalie SEINE, « Service Secrétariat général » de l'Administration communale de Gesves, au 083/670.202 ou nathalie.seine@publilink.be

Réservation obligatoire pour le lundi 16 avril 2018. Nombre de places limité.

La fête de Noël au Foyer Saint-Antoine

La maison de repos du CPAS organise plusieurs activités à l'occasion des fêtes de fin d'année. Ainsi, les résidents ont l'occasion de confectionner des galettes qui sont mises en vente le jour de la fête de Noël de l'établissement. Ils ont visité le marché de Noël de la Ville de Namur avant de se retrouver autour d'un goûter festif où ils ont reçu cognous et vin chaud. Le clou des festivités est évidemment la fête de Noël qui s'est tenue cette année le 22 décembre. A cette occasion, une messe est célébrée dans la chapelle du château avec la participation de la chorale de Mozet. Quelques membres du Jardin Partagé de Mozet ont offert les cognous aux personnes âgées dans l'idée de créer du lien.



Le président du CPAS, Monsieur André Bernard, a prononcé un discours qui s'est terminé par un appel à la solidarité envers les plus démunis. Les jours de fête, le 25 décembre et le 1er janvier sont toujours particuliers : autour d'une table spéciale dressée avec goût, on s'y régale d'un menu préparé avec soin par la cuisine.



Secrétariat général

Vous souhaitez recevoir une copie de PV d'un Conseil communal, le livret reprenant l'ensemble des renseignements administratifs ou encore le rapport administratif et/ou financier reprenant l'ensemble du travail fourni par tous les services communaux ?

**Rien de plus simple : nous vous invitons à prendre contact avec le service
« Secrétariat général » :**

Madame Nathalie SEINE – 083/670.202 – nathalie.seine@publilink.be
Madame Anne-Catherine de CALLATAY – 083/670.338 –
secretariat.gesves@publilink.be



Regifo.be
Edition SPRL

Notre société réalise depuis plus de 30 ans pour les indépendants, associations, PME, entreprises et autres...

- Création logo - Création image visuelle
- Flyers - Triptyques - Folders (avec ou sans distribution en toutes-boîtes)
- Brochures et dépliants explicatifs ou de présentation
- Cartes de visite - Bons de commande - Factures - Bordereaux

- > Vous êtes à la recherche d'une nouvelle collaboration dans ce domaine.
- > Vous souhaitez donner un nouveau dynamisme à votre communication.
- > Vous êtes sensibles au budget que représente votre poste communication.

Nous sommes la solution.
Vous désirez un renseignement sur nos services ?

Contactez-nous, nous viendrons vous présenter tout notre savoir-faire :
Par mail : info@regifo.be ou par tél. 071 / 74 01 37

- rue Saint-Roch, 59 - 5070 Fosses-la-Ville -



Agenda

Balades dominicales octobre et décembre 2017

Chaque dernier dimanche du mois, le Syndicat d'Initiative de Gesves propose une balade pédestre. Grâce au concours des bénévoles du SI Gesves, elles sont gratuites et guidées. Elles se veulent un moment familial, convivial, sans performance sportive.

Dimanche 25 mars : départ à 10 heures devant la gare de Spontin, suivi d'un repas à la Gare de Dorinne-Durnal.

Dimanche 29 avril : départ à 14 heures devant le cimetière de Gesves

Renseignements : Madame Eliane ISTAT : 081/570.203



Permanence pension

Vendredis 2 mars et 6 avril 2018 : Permanence « pensions » assurée par l'Office National des Pensions de Namur.

Les permanences ont lieu tous les 1er vendredi du mois de 10h00 à 11h30, à l'Administration communale, chaussée de Gramptinne, 112 à 5340 GESVES.

Invitation à la population Voyage en Alsace

Dans le cadre de la fête de la musique, l'Union Culturelle Royale FLT organise, le weekend des 23 et 24 juin 2018, un voyage en Alsace.

Au programme :

participation à la fête de la musique à Hunawhir, visite de Ribeauvillé et, si le temps le permet, dégustation à la maison Fux et Fuchs à Zellenberg.



Modalités :

Départ le samedi 23 juin tôt le matin, retour dimanche 24 juin le soir.



Logement : Hôtel ibis Colmar Hobourg (3*). Le logement comprend : la 1/2 pension, c'est-à-dire le repas du soir, le petit déjeuner, la taxe de séjour et le prix du voyage en autocar (Firme Roquet à Strud-Haltinne). Les boissons ne sont pas comprises.

Chambre :

- La chambre double/twin/triple revient à 97 euros TVA comprise. (Prix par personne dans une chambre pour deux ou trois personnes dans un lit double + un lit simple ou deux lits simples)
- La chambre single revient à 117 euros TVA comprise.

Afin de nous garantir la réservation de l'hôtel et les prix, la date extrême de réservation est le 1er mars.

Réservations : Chez Didier Rase au n° tél. 0476 63 59 47 ou mail didier.rase@skynet.be

Le paiement sur le compte n° BE45 0342 6464 7889 ouvert au nom de : Fanfare Royale l'Union - Rue André Collart, 2 - 5340 Faulx-Les Tombes - Fera preuve de réservation.

Cette année encore, les fonds récoltés me permettront de continuer à financer l'évolution des projets, aujourd'hui bien en place: l'encadrement et les coûts liés à l'enseignement universitaire de trois étudiants (photo ci-après), le soutien logistique à une entreprise de briqueterie artisanale, le conseil et l'appui à un groupe d'agricultrice.

Marcelline



Lucien LUMBWE, 5ème année Sciences informatiques, option réseau et télécommunication

Ilunga KILUBA, 3ème année aide accoucheuse

Armand KYEMBE, 4ème année, graduat Ingénieur industriel

Elections Communales et Provinciales

Le 14 octobre 2018



Toutes les informations officielles concernant ces élections seront relayées via cette page.

Nos services sont à votre disposition pour toute question éventuelle aux numéros :

Secrétariat : Tél. 083/670.338 - mail : secretariat.gesves@publilink.be

Service Population : Tél. 083/670.306 - mail : stephanie.arnould@publilink.be

Inscription des citoyens étrangers

En perspective des élections communales du 14 octobre 2018, les citoyens étrangers résidant en Belgique peuvent s'inscrire comme électeur pour ces élections, ceci à certaines conditions.



Citoyens d'un Etat membre de l'Union européenne

Tout ressortissant d'un Etat membre de l'Union Européenne peut voter à condition de respecter les conditions d'électorat et de s'être préalablement inscrit comme électeur.

(Notez que ceux qui se sont inscrits pour les élections communales en 2000, 2006 ou 2012 ne doivent plus se réinscrire comme électeur pour les élections de 2018). Attention: il s'agit bien d'une inscription pour les élections communales et non pour l'élection du Parlement européen en 2014. En cas de doute, prenez contact avec votre administration communale.

Quelles conditions faut-il remplir ?

Etre ressortissant d'un des 27 autres Etats Membres de l'Union Européenne ;

- Etre âgé de 18 ans minimum en date du 14 octobre 2018 ;
- Etre inscrit au registre de la population ou au registre des étrangers d'une commune le 1er août 2018 ;
- Jouir, au 14 octobre 2018, de ses droits civils et politiques ;
- Avoir introduit au plus tard le 31 juillet 2018 une demande en vue de l'inscription sur les listes électorales.
- [Télécharger le document d'inscription - Union Européenne](#)

Citoyens étrangers d'un Etat non membre de l'Union européenne

Tout ressortissant d'un Etat hors de l'Union européenne, résidant depuis au moins cinq années en Belgique, peut voter à condition de respecter les conditions liées à la capacité d'électeur et de s'être préalablement inscrit comme électeur.

Notez que ceux qui se sont inscrits pour les élections communales en 2000, 2006 ou 2012 ne doivent plus se réinscrire comme électeur pour les élections de 2018.



Quelles conditions respecter ?

- Résider en Belgique (et être couvert par un titre de séjour légal l'établissant) de manière ininterrompue depuis 5 ans ;
- Etre inscrit au registre de la population ou au registre des étrangers d'une commune le 1er août 2018 ;
- Etre âgé de 18 ans minimum en date du 14 octobre 2018 ;
- Jouir, au 14 octobre 2018, de ses droits civils et politiques ;
- Avoir introduit au plus tard le 31 juillet 2018 une demande en vue de l'inscription sur les listes électorales.
- [Télécharger le document d'inscription - Hors Union Européenne](#)

Vous trouverez également ces formulaires d'inscription (UE ou NON UE) :

- sur le site <http://www.elections.fgov.be>
- auprès du service Population de l'Administration communale.

Celui-ci doit nous être remis avant le 31 juillet 2018.

Pour les ressortissants de pays non européens, vous devrez également signer une déclaration par laquelle vous vous engagez à respecter la Constitution, les lois du peuple belge et la Convention de sauvegarde des droits de l'Homme et des libertés fondamentales. Cette déclaration figure dans le formulaire d'inscription.

Les réflexes archaïques

*Et si on changeait
sa relation à son enfant,
à soi-même ...*



Votre enfant

Rencontre-t-il des difficultés à gérer ses émotions, son impulsivité? Est-il tendu? Hypo ou hypersensible? Est-il gêné par des étiquettes? Des odeurs? Des lumières trop fortes? Des textures? S'endort-il facilement?

Et à l'école? Rencontre-t-il des difficultés d'apprentissages (« dys » lexie, -calculie, -praxie, ...etc.), des difficultés langagières, d'attention ou de concentration? Est-il agité? Lent? Distractif?

Et vous

Vous sentez-vous parfois submergés, épuisés avec la sensation de ne plus pouvoir avancer?

Parvenez-vous à faire des choix justes pour vous?

Etes-vous à l'aise avec le changement?

Ressentez-vous le besoin de tout contrôler?

Enfin... Nos réflexes archaïques sont-ils bien intégrés ?

Pour en savoir plus, rendez-vous le

Vendredi 16 février 2018, 19h

Conférence animée dans le cadre de l'ASBL Le REDAT
(réseau d'entraide thérapeutique)

par **Nathalie Ballade**,

*Thérapeute psycho-corporelle pratiquant l'intégration
des réflexes archaïques au centre Exploring, licenciée en physique,
enseignante et formatrice à l'Université de Paix.*

Lieu: Pichelotte

Salle Montesquieu

9 rue de la Pichelotte, 5340 Gesves

Gratuit pour les membres du REDAT

5€ de participation pour les non membres

Inscriptions au 0476/73.84.15 (Joëlle Goche)

avant le 12 février 2018

GRAND CONCOURS DE COUYON



DIMANCHE 18 FEVRIER 2018

FAULX- LÈS TOMBES

PRIX MAGNIFIQUES

Machine à laver, congélateur, Four Cyclone, etc..

Prix exceptionnel pour le dernier

Ce concours est organisé par :
L'Union Royale Culturelle FLT
et la Boule Joyeuse FLT Gesvoise

INSCRIPTIONS A PARTIR DE 14H00

DEBUT DU CONCOURS A 15H00

EN LA SALLE L'UNION

2, rue André Collard

PAF 15€ avec 4 boissons normales

Dimanche 22 Avril 2018



À la Salle communale de Haut-Bois rue de la salle 3, 5340 Gesves.

Association au profit de patients démunis en attente d'une transplantation cardiaque

Balade de véhicules anciens, vespas, balade équestre et de vieux tracteurs.

Rassemblement à partir de 7h30 pour les inscriptions et le petit déjeuner. (offert aux participants)

Départ équestre: 9h00 - Départ voitures: 10h00 - Départ vespas à 10h30 - Départ tracteurs 10h45



Repas soul, **uniquement sur réservation** . adultes 16 € et enfant 8€.

Dîner + inscription à la balade, **uniquement sur réservation** . 16€ par personne et enfant 8€
(apéritif, 1/2 poulet fermier à la broche, pomme de terre rissolées, compote, salade bar et dessert)

Paiement sur le compte : **BE29 7506 7770 6729** en communication . nom, nombre de personnes
(enfants, adultes) et types de véhicules ou cavaliers, **le paiement fait office de réservation.**

Inscription à la balade . 8€ **uniquement sur place** .

(Collation, apéro sur le parcours et plaque souvenir offert aux participants à la balade)

Petite restauration sur place, sucré, salé

Pour le 15 avril 2018 au plus tard.

Animation avec le groupe : **Catcoverband**

Venez nous rejoindre, avec ou sans véhicules. Entrée gratuite. Accès et parking pour les pers. à mobilité réduite.

Château gonflable et grimage pour les enfants.

ASBL un cœur pour la vie: 2 a rue trou-bouquieu, 5340 Gesves. Hincourt Luo : 047144.05.29

Sireveler Marylène : 0479483263, Boigelot Clément : 0498261469

Invitation à tous

L'âge d'or, en partenariat avec les bus Roquet, vous invite à participer à leurs différences activités ci-après :

- Visite des jardins fleuris du parc de KEUKENHOF le samedi 28 avril 2018
Prix : +- 57 € (le prix comprend le déplacement en autocar et l'entrée du parc). Réservation pour le 15 avril 2018.
- Journée shopping à Maastricht le samedi 25 mai 2018
- Prix : 27 € (le prix comprend le déplacement en autocar). Réservation pour le 15 mai 2018.

Renseignements et réservations : Marie-Thérèse PETITJEAN au 085/84.15.27 – 0496/33.61.09

7^{ème} Brocante « TELEVIE »

Rue de Sierpont à GESVES

Lors de la 6^{ème} édition, en 2017, nous avons pu reverser 12.627,70 € au FNRS.

Cette année, **le Dimanche 8 avril 2018 de 7h00 à 18h00**, venez nombreux nous aider à poursuivre notre élan de solidarité !

Les entrées visiteurs (1 €/adulte), les locations d'emplacements ainsi que les bénéfices de la cafétéria et de la petite restauration seront versés intégralement au profit du TELEVIE 2018.

Les emplacements de 2 m de « vitrine » sur 4 m de profondeur coûtent 6 €.

Pour la réservation des emplacements :

Email : televiesierpont@hotmail.com

Nous n'acceptons pas les réservations pour la vente de nourriture et/ou de boissons à consommer sur place.

Au plaisir de vous y voir nombreux !



**Oasis-Ressources
asbl Brin d'Alice**

Depuis le mois d'août 2017, l'asbl Brin d'Alice met en place un potager expérimentale et partagé en permaculture.
Vous habitez près de Goyet ou de Faulx-les-tombes, venez nous rejoindre une parcelle vous y attend.
Contact téléphone: 0492 782135 ou par mail: brindalice@gmail.com



**Olivier
TITEUX
HAMOIS**

gsm : 0477 / 345 813

Tél/fax 083 / 212 372

nancy.herbaux@yahoo.fr

SPECIALISTE

ARDOISES NATURELLES



Isolation - Aménagement grenier - Tubage cheminée - Ramonage



Ets DUMONT

BRICOLAGE

Rue Les Fonds 25 - 5340 Gesves

083 67 71 35

point S

PAULET PNEUS

083/677.972 - 0477/89.28.85

Horaires :
Du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00
Samedi : de 9h00 à 13h00

**Rue de Brionsart 15
5340 GESVES**

- PNEUMATIQUES**
- EQUILIBRAGE**
- GÉOMÉTRIE**
- FREINS**
- AMORTISSEURS**
- VIDANGE**
- SERVICES**

Regifo
Edition

Ce bulletin est réalisé par
la sprl REGIFO Edition
rue St Roch 59 - Fosses-la-Ville
T. 071/74 01 37 • F. 071/71 15 76

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce bimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés.

Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous !

info@regifo.be
www.regifo.be

Votre conseiller en communication,
Mr Eric
se fera un plaisir de vous rencontrer.
0498 / 53 88 48

Frédéric HOLLEVOET

www.frederichollevoet.be



- Création - Aménagement
- Entretien de jardins
- Abattage - Elagage - Désouchage
- Création et entretien de plans d'eau
- Pose de clôture
- Montage de jeux en plein air
- Terrasse en bois - Pavage

GSM : 0476 710 629

Rue Brionsart 139 - 5350 OHEY

IMMO KREMAN

S.P.R.L.

GESTION ET
TRANSACTIONS
IMMOBILIERES



Syndic d'immeubles
Gestion locative
Ventes & locations
Expertises gratuites

SYNDIC GT IMMO

www.syndicgtimmob.be

chaussée de Liège 34 - 5100 Jambes

www.kreman.be - 081/46 06 24 - 0495/66 68 60 - gregory@immokreman.be

Grégory TOUSSAINT

Expert immobilier agréé IPI 504 433

Depuis plus de 14 ans, un gesvois est à votre service avec efficacité, transparence et en toute confiance.



Quel mazout respecte l'environnement ?



Total Mazout Ultra.
Le mazout malin.

- Réduction des émissions de CO₂
- Réduction de votre consommation jusqu'à 7%*
- Augmentation de la fiabilité et de la longévité de votre installation de chauffage

* Par rapport à l'utilisation d'un mazout ordinaire.

Nous vendons également les pellets Comfo, Total PREMIUM bonbonnes de gaz et charbon.

Nous sommes à votre disposition :

Ets BOTTON

Chaussée de Marche 5 - 5330 ASSESSE

Tél : 083 655 099

www.mazout-botton.be

DecoStyles

Léonet Johan

Peinture intérieure et extérieure.
Peinture décorative
Mortex
Revêtement sol et mur, parquets...



leonetjohan@live.be

GSM: 0479/82 50 49 - 5340 FAULX-LES-TOMBES

INFIRMIÈRES À DOMICILE

Toutes mutuelles agréées



7j/7

Mailen, Gesves, Ohey et environs

DAGNELIE Cécile	0477/58.80.96
WELVAERT Marie-Noëlle	0472/11.42.40
VERJANS Veronique	0472/10.68.99



Mr. Bricolage

On peut compter sur lui.

Mr. Bricolage OHEY

2000m² pour vous servir...

Horaire :

- Lundi de 12h30 à 18h30
- Mardi au samedi de 9h00 à 18h30
- Dimanche de 9h00 à 12h30

Rue de Huy, 168b
tél. 085/23.28.51

Rejoignez-nous sur

